
Montréal, le 30 juin 2022

Monsieur Nicolas Courville
Agent principal d'application de la Loi
Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC)
160, rue Elgin, 22^e étage
Ottawa (ON) K1A 0H3

Projet désigné	Projet minier Whabouchi
Numéro AEIC	80021
Objet	Rapport annuel 2021

Monsieur,

La présente fait office de rapport annuel pour l'année de déclaration 2021. Le présent rapport annuel répond aux exigences de la condition 2.5 (2.5.1 à 2.5.5) de la Déclaration de décision datée du 29 juillet 2015. En lien avec cette condition, une demande a été formulée à l'Agence afin d'ajuster l'année de déclaration à la nouvelle année fiscale établie (depuis la réorganisation corporative) soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Rappelons que depuis le 23 décembre 2019, tous les travaux de construction ont été suspendus et les équipes démobilisées. Le 1^{er} décembre 2020, les sociétés Nemaska Lithium Whabouchi Mine Inc., Nemaska Lithium Shawinigan Transformation Inc., Nemaska Lithium P1P Inc. et Nemaska Lithium Innovation Inc. ont toutes fusionnées avec leur société-mère afin de former qu'une seule et même entité dénommée Nemaska Lithium Inc.

Depuis cet arrêt temporaire, une équipe restreinte assure l'entretien général et la maintenance du site minier. Cette période d'arrêt permet également la mise à niveau des études d'ingénierie de l'ensemble du projet. Ainsi, au cours de l'année 2021, certaines équipes de travail se sont présentées au site de façon ponctuelle soit pour des travaux de maintenance, des projets de recherches ou pour d'autres travaux d'évaluation du site.

Le présent rapport annuel 2021 constitue donc une mise à jour des activités réalisées durant cette période. Vous trouverez de plus, à l'annexe 1, un résumé dudit rapport annuel, et ce, dans les deux langues officielles.

Nemaska Lithium Inc. propose la construction, l'exploitation et la désaffectation d'une mine à ciel ouvert et souterraine de spodumène pour la production du lithium. Le projet désigné est localisé à 30 kilomètres de Nemiscau et à 280 kilomètres au nord-nord-ouest de Chibougamau. Le projet désigné comprend l'exploitation d'une fosse à ciel ouvert et souterraine, d'une halde à stériles et résidus miniers, d'un concentrateur de minerai ainsi que des bâtiments administratifs et d'entretien. La mine permettrait de produire un maximum de 3 475 tonnes de minerai par jour pour une durée de vie de 26 ans pour la fosse à ciel ouvert et de 7 ans d'exploitation souterraine, pour un total de 33 ans.

Mise en œuvre des conditions énoncées dans la Déclaration de décision

Condition	État de sa mise en œuvre
2	Conditions générales
2.1	<p>Le promoteur, durant toutes les phases du projet désigné, veille à ce que les mesures qu'il prend pour satisfaire aux conditions énoncées dans la présente déclaration de décision s'inspirent des meilleures informations et connaissances disponibles, incluant les connaissances des collectivités et les connaissances traditionnelles autochtones, et soient fondées sur des méthodes et des modèles validés, mis en œuvre par des personnes qualifiées, et appliquent les meilleures mesures d'atténuation réalisables sur les plans économique et technologique.</p> <p>Le projet dans son ensemble fut conçu dans le respect de cette condition, et ce, dès les premières étapes du projet. Les mêmes principes guident toujours le développement du projet Whabouchi.</p>
2.2	<p>Le promoteur, lorsque la consultation fait partie des conditions énoncées dans la présente déclaration de décision :</p> <p>2.2.1 remet aux parties consultées un avis écrit les informant des occasions qu'elles auront de présenter leurs points de vue sur le thème de la consultation;</p> <p>2.2.2 fournit aux parties consultées suffisamment d'information ainsi qu'un délai raisonnable pour préparer leurs opinions;</p> <p>2.2.3 tient compte, de façon exhaustive et impartiale, de tous les points de vue présentés par les parties consultées;</p> <p>2.2.4 informe les parties qui ont présenté des observations sur la façon dont il a considéré les points de vue et l'information reçus.</p>
2.3	<p>Lorsqu'une consultation auprès de la Nation crie de Nemaska est requise conformément à une condition énoncée dans la présente déclaration de décision, le promoteur la communique en premier lieu afin de convenir avec elle de la manière de satisfaire aux exigences de la consultation énoncées dans la condition 2.2.</p> <p>Conformément aux engagements de Nemaska Lithium Inc. (NLI) et à l'entente Chinuchi, le comité de mise en œuvre de l'entente Chinuchi (Whabouchi Implementation Committee (WIC)) et le Comité Environnement (Environment Committee (EC)) ont été mis en place. Deux autres comités ont fait l'objet de discussions en 2021, c'est-à-dire le comité emplois et formation de la main d'œuvre ainsi que le comité de développement économique. Ces deux comités seront officiellement constitués en 2022.</p> <p>L'entente Chinuchi est disponible sur le site internet de NLI.</p> <p>Rappelons qu'en raison de la suspension du projet minier, il avait été convenu avec la communauté Crie que les rencontres du WIC et du EC reprendraient au début de 2021, lorsque la transaction serait complétée.</p> <p>Ainsi, au début de l'année 2021, le Comité Environnement a été rencontré pour la présentation des résultats des suivis des années précédentes 2019-2020. Cette rencontre a permis de répondre aux interrogations des membres par rapport aux suivis. Le Comité a également été consulté sur les suivis planifiés pour l'année 2021. Puis, deux autres rencontres se sont tenues en 2021 afin d'informer les membres du Comité et du WIC de la mise à jour du projet.</p> <p>Vous trouverez, à l'annexe 2, les comptes-rendus des rencontres.</p>
2.4	<p>Lorsque qu'un programme de suivi est une exigence d'une condition énoncée dans la présente déclaration de décision, le promoteur:</p>

	<p>2.4.1 entreprend un suivi et une analyse pour vérifier la justesse de l'évaluation environnementale relativement à cette condition, et de juger de l'efficacité de toute mesure d'atténuation;</p> <p>2.4.2 détermine si des mesures d'atténuation supplémentaires sont requises d'après le suivi et les analyses complétés à la condition 2.4.1;</p> <p>2.4.3 met en œuvre les mesures d'atténuation supplémentaires visées à la condition 2.4.2, le cas échéant et effectue le suivi de ces mesures conformément à la condition 2.4.1.</p> <hr/> <p>Le Programme de suivi environnemental et social (PSES) a été fourni aux partenaires cris, c'est-à-dire, la communauté crie de Nemaska et le Gouvernement de la Nation crie (GNC). Des commentaires ont été reçus du GNC et du COMEX en 2017 et 2018 de sorte que l'ensemble des commentaires émis par nos partenaires cris et provinciaux ont pu être pris en compte dans la version révisée soumise au COMEX en mars 2019. D'autres modifications pourraient être apportées et nous prévoyons ainsi soumettre une version finale du PSES au COMEX avant le début des opérations minières (calendrier à définir).</p> <p>En ce qui a trait aux divers suivis réalisés au cours de l'année 2021 soit la deuxième année en période de maintien des actifs, certains suivis du milieu biophysique ont été réalisés afin de maintenir une constance dans l'accumulation des données recueillies. La planification des suivis vous a d'ailleurs été présentée dans notre correspondance datée du 18 mars 2021.</p> <p>Aucune mesure d'atténuation supplémentaire n'a été recommandée à la suite de l'analyse des résultats des suivis effectués au cours de l'année 2021.</p> <p>Le Rapport annuel 2021 du PSES est disponible à l'annexe 3.</p>
<p>2.5</p>	<p>Le promoteur présente à l'Agence, à partir de l'année de déclaration durant laquelle la construction du projet désigné débute, un rapport annuel, y compris un résumé du rapport annuel dans les deux langues officielles. Le promoteur remet le rapport annuel à l'Agence au plus tard le 31 octobre suivant l'année de déclaration. Le promoteur consigne les éléments suivants dans le rapport annuel:</p> <p>2.5.1 la mise en œuvre des conditions énoncées dans la présente déclaration de décision au cours de l'année de déclaration précédant la date de remise du rapport;</p> <p>2.5.2 la façon dont le promoteur a pris en compte et intégré les éléments énoncés à la condition 2.1 de la présente déclaration de décision aux fins de la mise en œuvre des conditions;</p> <p>2.5.3 dans le cas des conditions énoncées dans la présente déclaration de décision exigeant une consultation auprès de la Nation crie de Nemaska, la manière dont le promoteur a pris en compte les points de vue et l'information reçus de la Nation crie de Nemaska;</p> <p>2.5.4 les résultats du programme de suivi exigés aux conditions 3.7, 4.2, 5.1, 6.2 et 7.4;</p> <p>2.5.5 les mesures d'atténuation supplémentaires qui ont été réalisées par le promoteur, ou qui sont proposées dans le cadre de la condition 2.4.</p> <hr/> <p>Le présent rapport annuel répond aux conditions énoncées dans la Déclaration de décision. Rappelons qu'une demande a été formulée à l'Agence afin d'ajuster l'année de déclaration à la nouvelle année fiscale établie (depuis la réorganisation corporative) soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. Cet ajustement permettra également de présenter les suivis pour une année complète. Conséquemment, il est proposé de remettre le rapport annuel à l'Agence au plus tard le 30 avril suivant l'année de déclaration.</p> <p>Les mesures prises depuis la conception du projet minier Whabouchi pour satisfaire aux conditions énoncées dans la Déclaration de décision s'inspirent des meilleures informations et connaissances disponibles, incluant les connaissances des collectivités et les connaissances traditionnelles autochtones, et sont fondées sur des méthodes et des modèles validés, mis en</p>

	<p>œuvre par des personnes qualifiées, et appliquent les meilleures mesures d'atténuation réalisables sur les plans économique et technologique.</p> <p>La prise en compte des points de vue de la communauté crie, se fait sous l'égide de l'entente Chinuchi signée en novembre 2014 entre Nemaska Lithium, le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), le Gouvernement de la Nation crie (GNC) et la Nation crie de Nemaska. Cela se fait principalement par la mise en place de deux comités : le Comité de mise en œuvre, ou WIC, et le Comité Environnement (EC).</p> <p>Pour les suivis demandés aux conditions 3.7, 4.2, 5.1, 6.2 et 7.4, nous vous référons à l'état de mise en œuvre fourni pour ces conditions dans le présent tableau et au Rapport annuel du PSES 2021 joint à l'annexe 3.</p> <p>Aucune mesure d'atténuation supplémentaire en lien avec la condition 2.4 n'a été mise en œuvre au cours de l'année de déclaration 2021.</p>
2.6	<p>Le promoteur publie sur Internet, ou sur tout autre support similaire, le rapport annuel et le résumé visés à la condition 2.5, le plan pour compenser la perte de poissons et d'habitat du poisson visé à la condition 3.4, les plans de communication visés dans les conditions 5.3, 6.3, 7.5 et 8.4 et le calendrier de mise en œuvre et les mises à jour ou les changements au calendrier visé dans la condition 9, au moment de la présentation de ces documents aux parties visées dans les conditions respectives. Le promoteur conserve ces documents accessibles au public pendant les 25 années suivant la fin de l'exploitation ou jusqu'à la fin de la désaffectation, selon l'éventualité qui survient en premier.</p> <hr/> <p>L'Entente Chinuchi est publiée sur le site Internet de NLI. Précision qu'au moment de rédiger le présent rapport, le site Internet de NLI est en refonte si bien que seulement quelques informations et documents y sont publiés.</p> <p>Au sujet du plan compensatoire de la perte de poissons et d'habitat du poisson, des propositions d'aménagements compensatoires ont été soumis au ministère des Pêches et Océans du Canada (MPO) 2019. Les discussions avec le MPO reprendront dans les prochains mois.</p> <p>En ce qui concerne le calendrier de mise en œuvre du projet, ce dernier sera précisé à la suite des travaux d'ingénierie détaillée qui se poursuivront en 2022. Pour l'instant, il est prévu que les travaux de construction de la mine soient exécutés en 2023 et 2024 et que les travaux d'exploitation minière débutent en 2025. Le calendrier sera publié lorsqu'il sera mieux défini.</p>
2.7	<p>Le promoteur avise l'Agence, par écrit, au plus tard 60 jours après le jour où a été effectué un transfert de propriété, des soins, du contrôle ou de la gestion du projet désigné, en tout ou en partie.</p>
2.8	<p>Dans le cas où une autre partie devient le promoteur du projet désigné, cette partie est liée par les conditions énoncées dans la présente déclaration de décision.</p> <hr/> <p>Aucun transfert de propriété n'a été effectué depuis la dernière fusion menant à l'entité Nemaska Lithium Inc. en 2020. Cette dernière est liée par les conditions énoncées dans la présente déclaration de décision.</p>
3	Poisson et habitat du poisson
3.1	<p>Le promoteur met en œuvre un programme de gestion des effluents du projet désigné, en assurant leur captage et, si requis en vertu de la condition 3.2, leur traitement avant leur rejet dans l'environnement.</p> <hr/> <p>Le début des opérations minières est prévu pour l'année 2025.</p> <p>Le plan de gestion des eaux du site minier Whabouchi est composé d'un système de bassins, d'une unité de traitement des eaux, de stations de pompes et d'une tuyauterie</p>

	<p>d'interconnexion. Toutes les eaux de ruissellement en provenance du site minier seront captées par le réseau de drainage périphérique et dirigées vers des bassins de collecte.</p> <p>Des études ont été lancées en 2021 afin de revoir l'ensemble du plan de gestion des eaux afin de valider les possibilités d'optimisation.</p>
3.2	<p>Le promoteur respecte les normes du <i>Règlement sur les effluents des mines de métaux</i>, de la <i>Loi sur les pêches</i> et les exigences du gouvernement du Québec sur les effluents miniers et installe une unité de traitement des eaux à l'exutoire du bassin d'eau de mine afin qu'elle soit mise en opération dans le but de respecter ces normes et exigences.</p> <p>Il est prévu de mettre en place une usine de traitement des eaux usées minières (UTE) à l'aval du dernier bassin de collecte dans le but de respecter les exigences de la Directive 019 et les normes du <i>Règlements sur les effluents des mines de métaux et de diamants</i> (REMMMD), ainsi que de tendre vers le respect des OER émis pour l'effluent final du projet Whabouchi dans la rivière Nemiscau (20 mars 2018). L'usine de traitement des eaux usées minières sera mise en place et fonctionnelle dès le début de l'exploitation minière et pour l'ensemble des périodes d'exploitation.</p> <p>Rappelons que l'effluent final dans la rivière Nemiscau plutôt que dans le lac des Montagnes et sa justification furent communiquées à l'Agence le 19 juillet 2017. Les travaux afférents à la mise en place de la portion aquatique de cette conduite ont d'ailleurs été complétés à la fin août 2018 et furent conséquemment inspectés lors des visites des représentants de l'Agence au site Whabouchi en 2018 et 2019.</p>
3.3	<p>Le promoteur évite de réaliser les travaux d'enfouissement, d'installation et de démantèlement de la conduite de l'effluent minier dans le lac des Montagnes durant les périodes particulières identifiées pour le grand brochet, le doré jaune, le meunier noir et le grand corégone et prend des mesures pour contrôler l'apport de matière en suspension dans l'eau durant ces travaux.</p> <p>Les travaux d'enfouissement et d'installation de la portion de conduite située dans la rivière Nemiscau sont finalisés. Les périodes applicables à la protection des espèces aquatiques présentes dans la rivière Nemiscau ont été respectées lors de la construction de l'émissaire, laquelle a été complétée en août 2018 (étiage estival). Les périodes de restriction applicables à la rivière Nemiscau ont fait en sorte que les travaux d'installation de l'émissaire ont dû être réalisés entre le 1^{er} juin et le 31 août afin de protéger tant les espèces frayant au printemps (doré jaune, grand brochet, meunier noir) que les espèces frayant à l'automne (grand corégone).</p>
3.4	<p>Le promoteur, en consultation avec Pêches et Océans Canada, élabore et met en œuvre un plan compensatoire pour compenser la perte de poissons et d'habitat du poisson associée à la réalisation du projet désigné.</p>
3.5	<p>Pour toute compensation physique de l'habitat du poisson proposée dans le plan compensatoire visé dans la condition 3.4, préalablement à la présentation du plan compensatoire à Pêches et Océans Canada et, en consultation avec la Nation crie de Nemaska et le Gouvernement de la nation crie, le promoteur détermine s'il y a des effets négatifs sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.5.1 les oiseaux migrateurs et leurs habitats; 3.5.2 les espèces en péril et leurs habitats; 3.5.3 l'usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles par la Nation crie de Nemaska; 3.5.4 les sites d'importance sur le plan du patrimoine naturel et culturel pour la Nation crie de Nemaska.
3.6	<p>Le promoteur évite et réduit les effets négatifs sur tous les éléments énumérés à la condition 3.5 le cas échéant.</p>

	<p>Des propositions d'aménagements compensatoires ont été soumises à Pêches et Océans du Canada (MPO; Direction régionale de la gestion des écosystèmes) en septembre 2019 en prévision du dépôt d'une demande d'autorisation. Une étude complémentaire a également été réalisée en 2019 pour le suivi des populations de poissons et de leurs habitats dans les lacs 2, 27 et 28, dans les ruisseaux C et F et dans le lac 2, son tributaire et son émissaire et a été soumise en novembre 2019.</p> <p>Depuis 2020, considérant la mise en attente du projet, l'étude du dossier au MPO a été interrompue. En février 2021, une rencontre avec Mme Annaïg Kervella, Biologiste au Programme de protection du poisson et de son habitat, Examens réglementaires du MPO s'est tenue afin de faire le point sur la situation de NLI et réitérer notre intention de procéder au dépôt de la demande d'autorisation en temps opportun.</p> <p>Le plan de compensation est élaboré dans le souci des conditions 3.5 et 3.6, soit en collaboration avec les experts du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), et en tenant compte des besoins et des préoccupations des utilisateurs cris du territoire.</p>
<p>3.7</p>	<p>Le promoteur met en place les programmes de suivi suivants pour le poisson et l'habitat du poisson:</p> <p>3.7.1 suivi de l'atteinte des objectifs du plan compensatoire pour compenser la perte de poissons et d'habitat du poisson associée à la réalisation du projet désigné;</p> <p>3.7.2 suivi de l'efficacité des mesures d'atténuation concernant la qualité de l'effluent et des effets sur le milieu récepteur, dont les organismes benthiques et les poissons du lac des Montagnes (devrait être modifié pour la rivière Nemiscau);</p> <p>3.7.3 suivi de la concentration du lithium et du béryllium dans l'effluent selon les mêmes exigences que pour les autres substances définies à l'annexe 5 du <i>Règlement sur les effluents des mines de métaux</i> dans le but de vérifier la justesse de l'évaluation environnementale quant à la qualité de l'eau;</p> <p>3.7.4 suivi annuel de la qualité de l'eau de surface du lac du Spodumène et des lacs 1, 2, 18 et 28 dans le but de vérifier la justesse de l'évaluation environnementale quant à la qualité de l'eau. Le suivi débute avec la construction et prend fin cinq ans après la désaffectation. Le programme de suivi inclut les éléments suivants :</p> <p>3.7.4.1 l'analyse des substances listées à l'annexe 4 (colonne 1) et au paragraphe 4 (1) de l'annexe 5 du <i>Règlement sur les effluents des mines de métaux</i> ainsi que du lithium et du béryllium;</p> <p>3.7.4.2 la comparaison des concentrations mesurées selon les critères de protection de la vie aquatique (effet chronique) tels que définis dans les <i>Critères de qualité de l'eau de surface</i> du gouvernement du Québec et les <i>Recommandations canadiennes pour la qualité des eaux : protection de la vie aquatique</i> du Conseil canadien des ministres de l'environnement;</p> <p>3.7.5 suivi du débit et du niveau d'eau et des frayères à omble de fontaine dans le ruisseau D, dans la section aval du ruisseau C et dans un cours d'eau témoin non affecté par le pompage de la fosse, ainsi qu'un suivi du niveau d'eau du lac du Spodumène et de l'accessibilité à la frayère potentielle à omble de fontaine du ruisseau G. Les détails du suivi seront élaborés en consultation avec Pêches et Océans Canada.</p> <hr/> <p>Le plan de compensation élaboré avec le MPO inclura un programme de suivi afin de valider l'atteinte des objectifs du plan compensatoire de la perte de poissons et d'habitat du poisson.</p> <p>Le suivi des mesures compensatoires de l'habitat du poisson permettra de vérifier, à long terme, la qualité, la pérennité et l'utilisation par les poissons des habitats qui seront aménagés dans le cadre du programme de compensation du projet Whabouchi.</p>

	<p>Le suivi de l'effluent minier final est inclus au programme de suivi environnemental et social (PSES) et sera réalisé durant les phases d'exploitation et de post-exploitation du projet.</p> <p>L'objectif général du suivi de l'effluent final sera de suivre la qualité et le volume rejeté afin d'assurer le respect en tout temps des exigences.</p> <p>Concernant le suivi de la qualité de l'eau de surface de certains lacs, pour l'année 2021, une campagne d'échantillonnage a été effectuée du 8 au 18 septembre.</p> <p>Le Rapport annuel 2021 du PSES est inséré à l'annexe 3.</p>
3.8	<p>Le promoteur procède à une analyse avant le début de la construction du projet désigné visant à confirmer que les métaux et métalloïdes contenus dans les stériles et les résidus miniers sont non-lixiviables et soumet les résultats de l'analyse à l'Agence et au Gouvernement de la nation crie. Dans l'éventualité où les analyses démontrent que des métaux et des métalloïdes seraient lixiviables, le promoteur ajoute ces substances lixiviables dans le programme de suivi de la qualité de l'effluent et de son milieu récepteur et met en place des mesures d'atténuation pour protéger les eaux souterraines.</p> <p>Le projet de recherche de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) s'est poursuivi en 2021 afin d'étudier le comportement géochimique des lithologies et rejets de la future mine Whabouchi. La fin du projet d'une durée de quatre (4) ans est prévue en 2022.</p> <p>Rappelons que les cellules expérimentales de terrain permettent de reproduire l'effet des conditions réelles du site Whabouchi sur la géochimie des stériles et résidus miniers qui y seront entreposés en phase d'exploitation. Les cellules <i>in situ</i> ont permis de recueillir des échantillons de lixiviate depuis octobre 2017.</p> <p>L'année 2021 a été consacrée à amasser des données supplémentaires (suivi des cellules expérimentales; Géochimie – minéralogie U; Autres essais et jalons académiques) le tout dans l'optique de réaliser une étude complète et précise. L'année 2021 représentait la fin des essais de laboratoire et du suivi sur le terrain.</p> <p>L'année 2022 sera consacrée à la compilation des 4 années complètes de suivi pour tous les paramètres et la rédaction d'articles scientifiques.</p> <p>Les résultats seront communiqués à l'Agence, ainsi qu'aux partenaires cris, à la Direction régionale du MELCC et au COMEX-MELCC lorsqu'ils seront publiés.</p> <p>Au cours de l'année 2021, un mandat a également été confié à la firme SNC-Lavalin afin de réaliser une étude hydrogéologique dans la cadre du projet de révision de la conception de la halde de co-disposition de résidus stériles et de résidus miniers.</p>
4	Oiseaux migrateurs
4.1	<p>Le promoteur réalise toutes les phases du projet désigné de manière à protéger et à éviter de perturber, blesser ou de tuer des oiseaux migrateurs ou encore de perturber, de détruire ou d'enlever leurs nids et leurs œufs. À cet égard, le promoteur tient compte des <i>Lignes directrices en matière d'évitement</i> d'Environnement Canada. Les mesures prises par le promoteur pour satisfaire ces lignes directrices sont conformes à la <i>Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs</i> et à la <i>Loi sur les espèces en péril</i>.</p>
4.2	<p>Le promoteur élabore et met en œuvre un programme de suivi à toutes les étapes du projet désigné, afin de juger de l'efficacité des mesures d'atténuation utilisées pour rencontrer les exigences de la condition 4.1.</p> <p>Le suivi des espèces fauniques d'intérêt et observations fauniques opportunistes est inclus au programme de suivi environnemental et social (PSES). L'objectif général de ce suivi est d'évaluer la justesse de l'évaluation des impacts et l'efficacité des mesures d'atténuation mises en place.</p>

	<p>Un registre des observations fauniques a été mis en place dès le début de la construction et inclus les observations ponctuelles d’animaux sur le territoire, la localisation des habitats à protéger, les collisions survenues sur les chemins d’accès et autres incidents en lien avec la faune.</p> <p>Les observations sont documentées dont la présence de nids d’oiseau migrateur ou en péril (engoulevent d’Amérique, quiscale rouilleux, hibou des marais, moucherolle à côtés olive, etc.) en bordure ou sur le site minier incluant la tourbière du lac du Spodumène et, plus spécifiquement, la présence de nids d’engoulevent d’Amérique dans les secteurs de sol dénudé dans l’emprise du projet.</p> <p>En outre, dans le cas de la découverte d’un nid d’oiseau migrateur ou en péril en bordure ou sur le site minier, des mesures d’atténuation seront mises en place pour le protéger (ex. zone tampon appropriée, arrêt des travaux, etc.). L’efficacité de ces mesures d’atténuation sera évaluée en observant à distance et à l’aide de jumelles s’il y a ou non de l’activité au nid.</p> <p>Au cours de l’année 2021, un engoulevent d’Amérique a été observé à 2 reprises en juillet mais aucun incident n’a été rapporté.</p>
<p>5</p>	<p>Peuples autochtones - Usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles</p>
<p>5.1</p>	<p>Le promoteur met en place un programme de suivi de la présence des espèces fauniques d’intérêt sur le site du projet désigné et consulte la Nation crie de Nemaska sur son développement, sa mise en œuvre et sur les mesures correctives, le cas échéant pour atténuer les effets du projet désigné sur ces espèces. Le suivi débute avec la construction et prend fin après la désaffectation du projet désigné.</p> <p>Tel que mentionné au point précédent, le suivi des espèces fauniques d’intérêt et observations fauniques opportunistes est inclus au programme de suivi environnemental et social (PSES).</p> <p>Également, le suivi des fonctions hydrologiques, écologiques et de l’habitat de la tourbière du lac du Spodumène et de son marécage arbustif inclus un inventaire de la faune utilisant la tourbière du lac du Spodumène (avifaune, herpétofaune, micromammifères).</p> <p>Au cours de l’année 2021, ce sont majoritairement des renards qui ont été observés à quelques reprises, sans se rapprocher des activités humaines. Aucun incident n’a été répertorié. Rappelons que seule une équipe réduite de travailleurs est demeurée au site minier pour le maintien des actifs.</p> <p>Certaines mesures d’atténuation pour la protection de la faune sont appliquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter la circulation de la machinerie lourde et des véhicules aux endroits prédéterminés (ex. les chemins de service et les aires de travail); • Limiter la vitesse de circulation à 30 km/h sur les chemins de service du site minier; • Assurer la collecte et l’entreposage adéquats des déchets pour éviter d’attirer des animaux opportunistes sur le site minier; • Sensibiliser les travailleurs au fait de ne pas nourrir les animaux et de ne pas laisser traîner de nourriture afin de ne pas les attirer sur le site; • Sensibiliser les travailleurs à l’importance d’informer le responsable lors de l’observation d’espèces à statue précaire. • Interdire les activités de chasse aux employés à l’intérieur des limites du bail minier et des baux d’utilisation; • Informer et sensibiliser les travailleurs à la présence de la maternité de la petite chauve-souris brune localisée près de la Route du Nord. <p>Le registre est inclus dans le Rapport annuel 2021 du PSES est inséré à l’annexe 3.</p>

<p>5.2</p>	<p>En consultation avec le maître-piégeur cri, la Nation crie de Nemaska et le Gouvernement de la nation crie, le promoteur détermine l'emplacement optimal de la conduite de l'effluent minier dans le lac des Montagnes afin de tenir compte des zones de pêche de cette Nation.</p> <p>Cette condition a été remplie au cours de l'année de déclaration 2016, et donc rapportée en date du 31 octobre 2017. La décision de relocaliser l'effluent final dans la rivière Nemiscau plutôt que dans le lac des Montagnes et sa justification furent communiquées à l'Agence le 19 juillet 2017. Les travaux afférents à la mise en place de la portion aquatique de cette conduite ont d'ailleurs été complétés à la fin août 2018 et furent conséquemment inspectés lors de la visite des représentants de l'Agence au site Whabouchi le 13 septembre 2018.</p> <p>De plus, en raison du déplacement de la conduite de rejet et du point de rejet de l'effluent minier dans la rivière Nemiscau (plutôt que dans le lac des Montagnes), le suivi de l'utilisation du territoire et des ressources du terrain de trappage R20 va également être étendu au secteur situé au nord de la Route du Nord, entre la halde à stériles et résidus miniers et la rivière.</p>
<p>5.3</p>	<p>Le promoteur développe et met en œuvre un plan de communication en consultation avec la Nation crie de Nemaska afin de la tenir informée du calendrier de mise en œuvre de la condition 9 ou de toute mise à jour ou changement au calendrier et des résultats du programme de suivi sur les espèces fauniques d'intérêt. La mise en œuvre de ce plan de communication débute avec la construction et prend fin après la désaffectation du projet désigné.</p> <p>Les bases de la stratégie de communication ont été définies lors de la rencontre du Comité Environnement du 12 avril 2017 et vous ont été transmises cette même année. La stratégie de communication a été révisée avec le service de communication de la Nation Crie de Nemaska. Il a été ajusté à la réalité de la communauté et s'inspire de leur propre programme de communication. Le nouveau plan sera présenté au WIC pour approbation cette année.</p> <p>Au début de l'année 2021, le Comité Environnement a été rencontré pour la présentation des résultats des suivis des années précédentes 2019-2020 Cette rencontre a permis de répondre aux interrogations des membres par rapport aux suivis. Le Comité a également été consulté sur les suivis planifiés pour l'année 2021. Puis, deux autres rencontres se sont tenues en 2021 afin d'informer les membres du Comité et du WIC de la mise à jour du projet.</p>
<p>5.4</p>	<p>En consultation avec le maître-piégeur cri, la Nation crie de Nemaska et le Gouvernement de la nation crie, le promoteur convient d'un programme de gestion du castor et de l'ours noir et de récupération du bois sur le site du projet avant le début de la construction.</p> <p>Le programme de gestion de la faune pouvant causer des dommages aux infrastructures et/ou au personnel est inclus au Programme de surveillance environnementale et sociale du projet Whabouchi ainsi qu'à l'entente Chinuchi. La sensibilisation des employés à des interactions responsables avec la faune est appliquée en continue. La gestion de ces situations est réalisée en étroite collaboration avec le maître de trappage R20.</p> <p>Le Programme de surveillance environnementale et sociale sera révisé avant la reprise des travaux de construction en 2023.</p> <p>Aucun bois jugé d'intérêt par les Cris n'a été récolté à ce jour, les environs du site étant constitué essentiellement de vastes brûlis. Aucun incident avec un castor d'Amérique et un ours n'a de plus été recensé en 2021.</p>
<p>5.5</p>	<p>En consultation avec la Nation crie de Nemaska, le promoteur détermine une zone de sécurité pour le projet désigné afin d'assurer la sécurité du public.</p> <p>La zone de sécurité est définie à l'Entente Chinuchi signée entre les diverses parties en novembre 2014 et ce document est disponible publiquement, entre autres sur le site internet de NLI. L'Entente Chinuchi a été élaborée et signée par la Nation crie de Nemaska, et le maître de</p>

	trappage a été partie prenante de la délimitation de la zone de sécurité, tel que le précise ladite Entente.
5.6	<p>Le promoteur interdit les activités de chasse, de pêche et de trappage aux employés et entrepreneurs à l'intérieur des limites du bail minier et des baux d'utilisation, à moins que l'accès leur soit donné à des fins traditionnelles ou pour se prévaloir de droits ancestraux ou issus de traités; dans un tel cas, l'accès se fera conformément aux règles établies par le promoteur en ce qui concerne la zone de sécurité décrite à la condition 5.5.</p> <p>L'interdiction de pratiquer des activités de chasse de pêche est mentionnée dans la présentation d'accueil de tous les nouveaux employés du site minier. Le programme de surveillance environnementale et sociale du projet Whabouchi inclut aussi des mesures à cet effet, le tout conformément à l'entente Chinuchi.</p>
5.7	<p>En consultation avec le maître-piégeur cri et la Nation crie de Nemaska, le promoteur effectue une remise en état progressive des habitats affectés par le projet désigné.</p> <p>Le plan de restauration minière du projet Whabouchi a été approuvé en septembre 2017 par le MERN et inclut la restauration progressive du site minier. Ledit plan de restauration a été révisé et déposé au MERN au début de l'année 2021. Le plan révisé a été approuvé en février 2022. Autrement, cette condition n'est pas applicable pour le moment puisque la remise en état progressive du site minier pas encore débutée.</p>
6	Peuples autochtones - Conditions sanitaires et socioéconomiques
6.1	<p>Durant toutes les phases du projet désigné, le promoteur met en œuvre des mesures d'atténuation pour gérer les émissions atmosphériques du projet désigné qui comprend notamment les mesures d'atténuation suivantes :</p> <p>6.1.1 l'utilisation d'abat-poussière;</p> <p>6.1.2 l'imposition d'une limite de vitesse de circulation des véhicules à 30 km/h sur le site du projet;</p> <p>6.1.3 la remise en état progressive de la halde à stériles et résidus miniers.</p> <p>Le programme de suivi environnementale et sociale du projet Whabouchi inclut des mesures à cet effet (air ambiant et émissions atmosphériques). L'objectif du suivi est de s'assurer que la qualité de l'air ambiant et les rejets à l'atmosphère des sources d'émissions atmosphériques sont conformes avec les exigences réglementaires et avec les objectifs visés par le projet.</p> <p>Le suivi comporte quatre (4) volets : Qualité de l'air ambiant; Émissions atmosphériques; Gaz à effet de serre; Plan d'arrosage des routes sur le site de la mine.</p> <p>Le plan d'arrosage permet un abattement des poussières sur le site minier en période sèche. Celui-ci a été élaboré dans le respect des normes USEPA et fédérales applicables. L'utilisation d'abat-poussières, essentiellement de l'eau répandue à l'aide d'un camion-citerne, n'a pas été nécessaire au cours de l'année 2021 considérant l'absence de circulation significative.</p> <p>Aussi, une limite de vitesse de circulation des véhicules de 30 km/h est en vigueur au site minier depuis le tout début des travaux de construction. À cet effet, des panneaux de signalisation sont présents sur le site.</p> <p>Aucune mesure de retombées des poussières n'a été réalisée au cours de l'année 2021 considérant l'arrêt des activités au site minier.</p> <p>La remise en état progressive du site est prévue au plan de restauration minière lequel n'est pas débuté.</p>

<p>6.2</p>	<p>Afin de vérifier la justesse de l'évaluation environnementale du projet désigné sur les conditions sanitaires et socio-économiques et de juger de l'efficacité des mesures d'atténuation identifiées à la condition 6.1, le promoteur met en place les programmes de suivi suivants :</p> <p>6.2.1 suivi de la qualité de l'air au Bible Camp et au camp de chasse le plus susceptible d'être affecté par le projet désigné en tenant compte des <i>Normes nationales de qualité de l'air ambiant</i> du Conseil canadien des ministres de l'environnement et du <i>Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère</i> du gouvernement du Québec. Le suivi de la qualité de l'air est mis en place au début de la construction et prend fin lorsque la phase de désaffectation est complétée;</p> <p>6.2.2 Le promoteur informe la Nation crie de Nemaska dans le cadre du suivi de la qualité de l'air prévu à la condition 6.2.1 en cas de dépassement des <i>Normes nationales de qualité de l'air ambiant</i> du Conseil canadien des ministres de l'environnement et du <i>Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère</i> du gouvernement du Québec au Bible Camp ou au camp de chasse le plus susceptible d'être affecté et met en œuvre des mesures d'atténuation supplémentaires, le cas échéant;</p> <p>6.2.3 suivi triennal de la concentration en métaux lourds dans la chair et le foie du doré jaune, du grand brochet et du grand corégone dans les lacs des Montagnes et du Spodumène. Le programme de suivi est mis en place au début de la construction et prend fin cinq ans après que la phase de désaffectation est complétée.</p> <hr/> <p>Le suivi de la qualité de l'air aux camps a été interrompu à la fin de l'année 2019 (novembre) puis en 2020 et 2021 en raison de la suspension des activités au site minier.</p> <p>Le suivi de la concentration en métaux lourds dans la chair et le foie du doré jaune, du grand brochet et du grand corégone dans les lacs des Montagnes et du Spodumène ainsi que de la rivière Nemiscau permet d'évaluer les effets du projet Whabouchi sur le potentiel de contamination des poissons, et ultimement sur l'utilisation des ressources halieutiques. Précisions que la rivière Nemiscau a été ajoutée dans le suivi triennal.</p> <p>Le suivi triennal de la concentration en métaux lourds dans la chair et le foie des poissons a été effectué en 2018 puis en 2021 (du 8 au 18 septembre).</p> <p>Les concentrations en métaux obtenues lors de ce suivi comparé aux concentrations de 2018 sont présentées dans le Rapport annuel 2021 du PSES qui est inséré à l'annexe 3.</p>
<p>6.3</p>	<p>Le promoteur développe un plan de communication des résultats des programmes de suivi prévu à la condition 6.2 en consultation avec la Nation crie de Nemaska avant le début de la construction et consulte cette dernière à propos des résultats des programmes de suivi sur les conditions sanitaires et socio-économiques, ainsi que des mesures correctives à prendre. La mise en œuvre de ce plan de communication débute avec la construction et prend fin lorsque la désaffectation du projet désigné est complétée.</p> <hr/> <p>En ce qui a trait à la stratégie de communication, nous vous référons aux informations fournies ci-haut à la condition 5.3. Le plan de communication développé par le Comité Environnement, sur lequel des représentants de la Nation crie de Nemaska siègent, inclut la diffusion des résultats du programme de suivi environnemental et social.</p> <p>À cet effet, le Comité a été rencontré le 18 novembre 2021 afin présenter à ses membres les résultats du programme de suivi environnemental et social de Nemaska Lithium qui étaient disponibles au moment de la rencontre. Concernant le suivi requis à la condition 6.2.3, comme les résultats du suivi triennal de la concentration en métaux lourds dans la chair et le foie du doré jaune, du grand brochet et du grand corégone n'étaient pas disponibles au moment de la rencontre, des données sur le nombre de captures ont été présentées. Les résultats analytiques de ce suivi seront présentés aux membres du Comité en 2022.</p>

<p>7</p>	<p>Peuples autochtones - Patrimoine naturel ou culturel et les constructions, emplacements ou choses d'importance sur le plan historique, archéologique, paléontologique ou architectural</p>
<p>7.1</p>	<p>Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient découverts sur le site du projet, le promoteur :</p> <p>7.1.1 interrompt les travaux à l'endroit de la découverte;</p> <p>7.1.2 procède à une évaluation des lieux par l'entremise d'une personne qualifiée;</p> <p>7.1.3 informe immédiatement par écrit le maître-piégeur cri directement touché par la réalisation du projet désigné ainsi que la Nation crie de Nemaska et le Gouvernement de la nation crie;</p> <p>7.1.4 se conforme à toute exigence législative ou légale s'appliquant aux découvertes de vestiges archéologiques.</p> <hr/> <p>Le programme de surveillance environnementale et sociale du projet Whabouchi inclut des mesures à cet effet. Dans l'éventualité où des vestiges archéologiques seraient découverts accidentellement lors de travaux, le ou les sites archéologiques découverts seront gérés conformément aux exigences de la Loi sur le patrimoine culturel. Les fiches de surveillance associées sont complétées à ce sujet. En cas de découverte de vestiges archéologiques sur le site de la mine, les responsables de chantier ont l'obligation de la signaler sans délai au maître d'œuvre et au besoin, d'interrompre les travaux à l'endroit de la découverte jusqu'à ce que l'évaluation complète de celle-ci soit faite par des archéologues. Nemaska Lithium informera, entre autres, le maître de trappage ainsi que les autorités crie.</p> <p>Aucun vestige archéologique n'a été découvert sur le site en 2021.</p>
<p>7.2</p>	<p>Pour réduire les nuisances visuelles le promoteur met en œuvre, notamment, les mesures d'atténuation suivantes :</p> <p>7.2.1 enfouissement de la conduite de l'effluent sur près de 100 mètres en rive et dans la première partie de la zone littorale selon les exigences qui sont établies par Pêches et Océans Canada pour éviter ou réduire les dommages sérieux au poisson;</p> <p>7.2.2 végétalisation progressive de la halde à stériles et résidus miniers;</p> <p>7.2.3 réhabilitation du site du projet une fois les activités de désaffectation complétées.</p> <hr/> <p>L'émissaire de l'effluent final a été relocalisé dans la rivière Nemiscau, tel que précisé ci-haut à la condition 5.2. Les conditions à ce site ne permettent pas un enfouissement sur une distance de 100 m, mais l'enfouissement a été maximisé selon les conditions du site afin de rendre la conduite non visible depuis la rive. Les travaux afférents à la mise en place de la portion aquatique de cette conduite ont d'ailleurs été complétés à la fin août 2018 et furent conséquemment inspectés lors des visites des représentants de l'Agence au site Whabouchi.</p> <p>La végétalisation de la halde de stérile et résidus miniers n'est pas débutée puisque le projet est à la phase de construction, actuellement à l'arrêt.</p> <p>Le plan de restauration minière du projet Whabouchi a été approuvé en septembre 2017 par le MERN et inclut la restauration progressive et finale du site minier. Une révision de ce plan a été déposé au début de l'année 2021 et approuvée en février 2022.</p>
<p>7.3</p>	<p>Sous réserve de la conformité aux exigences de sécurité du projet désigné et de la zone de sécurité convenue en vertu de la condition 5.5, le promoteur assure l'accès au lac des Montagnes, dans sa partie nord-est afin que les utilisateurs du Bible Camp puissent poursuivre toutes les activités liées au lac et à ses rives, tel que la baignade et le canotage.</p>

	<p>La zone de sécurité est définie à l'Entente Chinuchi signée entre les diverses parties en novembre 2014 et ce document est disponible publiquement, entre autres sur le site internet de NLI. La zone de sécurité, telle qu'établie, permet l'accès aux sites mentionnés à cette condition.</p>
7.4	<p>Le promoteur met en place un programme de suivi du niveau sonore au Bible Camp et au camp de chasse le plus susceptible d'être affecté durant toutes les phases du projet désigné afin de s'assurer de la conformité avec les niveaux sonores dictés par la <i>Note d'instructions du Québec 98-01 sur le bruit</i>, de valider les mesures d'atténuation et d'y apporter des mesures correctives, le cas échéant.</p> <p>Le programme de suivi des vibrations et des niveaux sonores vise principalement à suivre l'évolution du niveau sonore et à détecter les vibrations indésirables qui pourraient être attribuables aux activités du projet. Le suivi du niveau sonore et des vibrations est réalisé à deux stations en périphérie du site permettant de mesurer les niveaux de bruit et l'intensité des vibrations. Les deux stations de mesures (SI-1 et SI-2) sont situées d'une part au Bible Camp et d'autre part entre les camps Cris 1 et 2.</p> <p>Le suivi des niveaux de bruit et vibrations n'a pas été entrepris en 2021 en raison de la suspension des activités au site minier.</p>
7.5	<p>Le promoteur met en place un plan de communication des résultats du programme de suivi prévus à la condition 7.4 avec la Nation crie de Nemaska et consulte cette dernière sur la mise en œuvre des mesures correctives, le cas échéant.</p> <p>En ce qui a trait à la stratégie de communication, nous vous référons aux informations fournies ci-haut à la condition 5.3. Le plan de communication développé par le Comité Environnement, sur lequel des représentants de la Nation crie de Nemaska siègent, inclut la diffusion des résultats du Programme de suivi environnemental et social (PSES).</p>
8	Accidents ou défaillances
8.1	<p>Le promoteur prend toutes les mesures raisonnables pour prévenir les accidents et défaillances qui peuvent entraîner des effets environnementaux négatifs et veille à la mise en œuvre des mesures d'atténuation et de contingence énoncées dans les plans d'intervention d'urgence élaborés dans le cadre du projet désigné.</p> <p>Le Programme de surveillance environnementale et sociale du projet Whabouchi inclut maintes mesures à cet effet. L'objectif du programme de surveillance est de vérifier le bon déroulement des travaux et le bon fonctionnement des équipements et des installations mis en place et de surveiller toute perturbation de l'environnement causée par la réalisation ou l'exploitation du projet. Durant les travaux de construction, une surveillance quotidienne est effectuée par l'équipe d'inspection afin de s'assurer du respect des dispositions prévues à l'égard de l'environnement. Des fiches de surveillance ont été élaborées à cet effet.</p> <p>La présentation d'accueil adressée à tous les nouveaux travailleurs au site minier détaille la marche à suivre lors d'un incident.</p> <p>Les stratégies d'intervention sont également décrites dans le Plan de mesures d'urgence (PMU).</p>
8.2	<p>Le promoteur consulte la Nation Crie de Nemaska avant le début des travaux de construction afin de déterminer les accidents et défaillances qui pourraient entraîner un effet environnemental négatif, et les mesures qui devraient être mises en œuvre pour prévenir de tels accidents et défaillances.</p> <p>Le programme de surveillance environnementale et sociale et le Plan de mesures d'urgence (PMU) ont été fournies aux partenaires cris que sont la communauté crie de Nemaska et le Gouvernement de la Nation crie (GNC). Les commentaires du GNC ont été considérées dans la version révisée du PMU qui a été soumise au COMEX le 15 août 2019 et approuvée le</p>

	<p>9 décembre 2019 avec recommandations. Le PMU en mode maintien des actifs a été mis à jour le 20 mars 2020.</p>
<p>8.3</p>	<p>En cas d'accident ou de défaillance risquant d'entraîner des effets environnementaux négatifs, le promoteur :</p> <p>8.3.1 avise dès que possible compte tenu des circonstances, les autorités fédérales et provinciales compétentes, y compris l'Agence par écrit;</p> <p>8.3.2 met en place immédiatement des mesures pour atténuer les effets environnementaux négatifs de l'accident ou de la défaillance;</p> <p>8.3.3 présente un rapport écrit à l'Agence au plus tard 30 jours après l'accident ou de la défaillance. Le rapport écrit comprend :</p> <p>8.3.3.1 une description de l'accident ou de la défaillance et ses effets environnementaux négatifs;</p> <p>8.3.3.2 les mesures qui ont été prises par le promoteur pour atténuer les effets environnementaux négatifs de l'accident ou la défaillance;</p> <p>8.3.3.3 une description des effets résiduels et de toute mesure additionnelle nécessaire pour réduire les effets environnementaux résiduels;</p> <p>8.3.3.4 les détails du plan d'intervention d'urgence mis en place, le cas échéant;</p> <p>8.3.4 au plus tard 90 jours suivant un accident ou une défaillance, soumet un rapport écrit à l'Agence sur les changements mis en place pour éviter que l'accident ou la défaillance ne se reproduise et sur les mesures d'atténuation supplémentaires prises pour atténuer les effets environnementaux résiduels.</p> <p>NLI a développé une classification des incidents environnementaux afin d'identifier les types d'incidents et de défaillances qui risquent d'entraîner des effets environnementaux négatifs. Selon cette classification et la procédure associée, les différentes entités fédérale et provinciale responsables de la gestion des incidents environnementaux sont avisées en temps opportun, le tout conformément aux conditions, normes, lois et règlements applicables. Lorsque requis, dans le mois suivant, la procédure inclut aussi un envoi à l'Agence de la conclusion de l'enquête formelle (analyse détaillée des causes) et de l'ensemble des actions correctives devant être mise en place.</p>
<p>8.4</p>	<p>Le promoteur réalise et met en œuvre un plan de communication en consultation avec la Nation crie de Nemaska qui inclut :</p> <p>8.4.1 le type d'accident ou de défaillance devant être signalé par le promoteur à la Nation crie de Nemaska;</p> <p>8.4.2 l'approche utilisée par le promoteur pour informer la Nation crie de Nemaska d'un accident ou d'une défaillance et la possibilité pour la Nation crie de Nemaska de participer aux interventions en cas d'accidents ou de défaillances;</p> <p>8.4.3 les coordonnées des représentants du promoteur avec lesquels la Nation crie de Nemaska peut communiquer ainsi que les coordonnées des représentants de la Nation crie de Nemaska qui reçoivent les avis du promoteur.</p> <p>En ce qui a trait à la stratégie de communication, nous vous référons aux informations fournies ci-haut à la condition 5.3. Les commentaires des Cries de Nemaska ont été intégrées à la dernière version du PMU et du PSES. Trois (3) rencontres ont d'ailleurs eu lieu à cet effet avec le <i>Fire Department</i> et le <i>Public Safety Department</i> de Nemaska en juillet 2018 ainsi qu'en février et août 2019 afin de compléter l'intégration de leurs commentaires et permettre leur intégration au PMU. Parmi ces commentaires figurent des précisions sur le type d'accident ou de défaillance nécessitant selon eux un signalement ainsi que l'approche à préconiser pour ce faire et les coordonnées respectives de chacun. Les commentaires du Gouvernement de la Nation crie</p>

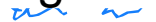
	(GNC) ont été considérées dans la version révisée du PMU qui a été soumise au COMEX le 15 août 2019 et approuvée le 9 décembre 2019 avec recommandations. Le PMU en mode maintien des actifs a été mis à jour le 20 mars 2020 et transmis aux autorités.
9	Calendrier de mise en œuvre
9.1	<p>Le promoteur fournit, au moins 30 jours avant la construction, un calendrier de mise en œuvre des conditions énoncées dans le présent document à l'Agence ou à toute personne désignée au sens de l'article 89 de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)</i>. Le calendrier de mise en œuvre doit indiquer les dates de début et d'achèvement de chaque activité liée aux conditions énoncées dans ce document.</p> <p>La dernière mise à jour préliminaire du calendrier de construction et de mise en exploitation de la mine Whabouchi a été déterminée en fonction des résultats des démarches accomplies depuis la relance des activités de l'entreprise au début de l'année 2021 et en coordination avec l'échéancier de construction de l'usine de conversion à Bécancour. Ainsi, il est prévu que les travaux de construction de la mine soient exécutés en 2023 et 2024, et que les travaux d'exploitation minière débutent en 2025. Le calendrier de mise en œuvre final sera transmis à l'Agence au moins 30 jours avant la construction.</p>
9.2	<p>Le promoteur présente par écrit une mise à jour de ce calendrier de mise en œuvre à l'Agence ou à toute personne désignée au sens de l'article 89 de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)</i>, et ce, au plus tard le 31 octobre tous les deux ans jusqu'à ce que les activités soient achevées.</p> <p>Tel que mentionné à la condition 2.5, une demande a été formulée à l'Agence afin d'ajuster l'année de déclaration à la nouvelle année fiscale établie (depuis la réorganisation corporative) soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. Conséquemment, il est proposé de remettre le rapport annuel incluant la mise à jour du calendrier de mise en œuvre à l'Agence au plus tard le 30 avril suivant l'année de déclaration.</p>
9.3	<p>Le promoteur fournit, par écrit, à l'Agence ou à toute personne désignée au sens de l'article 89 de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)</i> un calendrier de mise en œuvre révisé s'il y a un changement important au calendrier initial ou des mises à jour subséquentes. Le promoteur fournit le calendrier de mise en œuvre révisé au moins 30 jours avant la mise en place du changement.</p> <p>Une fois que le projet sera relancé officiellement, s'il y a un changement important au calendrier initial ou d'autres mises à jour, NLI fournira un calendrier de mise en œuvre révisé au moins 30 jours avant la mise en place du changement.</p>
10	Tenue des dossiers
10.1	<p>Le promoteur tient un registre sur papier ou sur support électronique d'un format compatible avec celui utilisé par l'Agence, et le conserver et le rendre accessible à l'Agence ou à toute personne désignée aux termes de l'article 89 de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)</i> dans des locaux situés près du projet désigné (installations locales). Le registre contient des renseignements relatifs à la mise en œuvre des conditions établies dans la présente déclaration de décision et les résultats de toutes les activités de surveillance connexes, y compris :</p> <p>10.1.1 le lieu, la date et l'heure de tout échantillonnage, ainsi que les techniques, les méthodes ou les procédures utilisées;</p> <p>10.1.2 les dates et les analyses qui ont été réalisées;</p> <p>10.1.3 les techniques, méthodes et les procédures analytiques utilisées dans les analyses;</p>

10.2	10.1.4 les noms des personnes qui ont prélevé et analysé chaque échantillon et la documentation concernant toute accréditation professionnelle qu'elles possèdent en lien avec le travail exécuté;
	10.1.5 les résultats des analyses effectuées.
	Le promoteur conserve et rend sur demande accessibles à l'Agence ou à toute personne désignée au sens de l'article 89 de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)</i> , les renseignements prévus à la condition 10.1 dans des installations situées près du site du projet désigné (ou dans des installations situées au Canada et acceptées par l'Agence, si les installations locales ne sont plus disponibles). Les renseignements doivent être conservés et rendus accessibles pendant toute la durée de la construction et de l'exploitation et pendant une période de vingt-cinq ans après la fin des activités d'exploitation ou jusqu'à la fin de la désaffectation, selon l'éventualité qui survient en premier.
Les documents d'intérêt en vertu de ces conditions sont conservés en format électronique au site minier Whabouchi.	

En espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous invitons, si des renseignements additionnels s'avéraient nécessaires, à communiquer avec le soussigné au (581) 305-2058, ou par courriel à denis.isabel@nemaskalithium.com.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

<Original signé par>


 Denis Isabel, ing., Ph.D., FIC
 Vice-président Développement durable

p.j.

Annexe 1 : Résumé du rapport annuel pour l'année de déclaration 2021 dans les deux langues officielles

Annexe 2 : Compte-rendu des rencontres avec le Comité Environnement et le Comité de mise en œuvre (WIC)

Annexe 3 : Rapport annuel 2021 du Programme de suivi environnemental et social (PSES)

Annexe 1
Résumé – Rapport annuel 2021

Montréal, le 27 juin 2022

Monsieur Nicolas Courville
Agent principal d'application de la Loi
Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC)
160, rue Elgin, 22^e étage
Ottawa (ON) K1A 0H3

Projet désigné	Projet minier Whabouchi
Numéro AEIC	80021
Objet	Rapport annuel 2021

Monsieur Courville,

La présente fait office de rapport annuel pour l'année de déclaration 2021. Le présent rapport annuel répond aux exigences de la condition 2.5 (2.5.1 à 2.5.5) de la Déclaration de décision datée du 29 juillet 2015.

Rappelons que depuis le 23 décembre 2019, tous les travaux de construction ont été suspendus et les équipes démobilisées. Le 1^{er} décembre 2020, les sociétés Nemaska Lithium Whabouchi Mine Inc., Nemaska Lithium Shawinigan Transformation Inc., Nemaska Lithium P1P Inc. et Nemaska Lithium Innovation Inc. ont toutes fusionnées avec leur société-mère afin de former qu'une seule et même entité dénommée Nemaska Lithium Inc.

Depuis cet arrêt temporaire, une équipe restreinte assure l'entretien général et la maintenance du site minier. Cette période d'arrêt permet également la mise à niveau des études d'ingénierie de l'ensemble du projet. Ainsi, au cours de l'année 2021, certaines équipes de travail ce sont présentées au site de façon ponctuelle soit pour des travaux de maintenance, des projets de recherches ou pour d'autres travaux d'évaluation du site.

Condition 2.5.1 – Mise en œuvre des conditions énoncées dans la Déclaration de décision

Le présent rapport annuel répond aux conditions énoncées dans la Déclaration de décision. Une demande a été formulée à l'Agence afin d'ajuster l'année de déclaration à la nouvelle année fiscale établie (depuis la réorganisation corporative) soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. Cet ajustement permettra également de présenter les suivis pour une année complète. Conséquemment, il est proposé de remettre le rapport annuel à l'Agence au plus tard le 30 avril suivant l'année de déclaration.

Le plan de restauration minière du projet Whabouchi a été approuvé en septembre 2017 par le MERN et inclut la restauration progressive du site minier. Ledit plan de restauration a été révisé et déposé au MERN au début de l'année 2021. Le plan révisé a été approuvé en février 2022.

Le Programme de suivi environnemental et social (PSES) a été fourni aux partenaires cris, c'est-à-dire, la communauté crie de Nemaska et le Gouvernement de la Nation crie (GNC). Des commentaires ont été reçus du GNC et du COMEX en 2017 et 2018 de sorte que l'ensemble des commentaires émis par nos partenaires cris et provinciaux ont pu être pris en compte dans la version révisée soumise au COMEX en mars 2019. D'autres modifications pourraient être apportées et il est ainsi prévu de soumettre une version finale du PSES au COMEX avant le début des opérations minières (calendrier à définir).

Au sujet du plan compensatoire de la perte de poissons et d'habitat du poisson, des propositions d'aménagements compensatoires ont été soumis au ministère des Pêches et Océans du Canada (MPO) 2019. Depuis 2020, considérant la mise en attente du projet, l'étude du dossier au MPO a été interrompue. En février 2021, une rencontre avec Mme Annaïg Kervella, Biologiste au Programme de protection du poisson et de son habitat,

Examens réglementaires du MPO s'est tenue afin de faire le point sur la situation de NLI et réitérer notre intention de procéder au dépôt de la demande d'autorisation en temps opportun.

Concernant le plan de gestion des eaux du site minier, des études ont été lancées en 2021 afin de revoir l'ensemble de ce plan afin de valider les possibilités d'optimisation.

Le projet de recherche de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) s'est poursuivi en 2021 afin d'étudier le comportement géochimique des lithologies et rejets de la future mine Whabouchi. La fin du projet d'une durée de quatre (4) ans est prévue en 2022.

En ce qui concerne le calendrier de mise en œuvre du projet, ce dernier sera précisé à la suite des travaux d'ingénierie détaillée qui se poursuivront en 2022. Pour l'instant, il est prévu que les travaux de construction de la mine soient exécutés en 2023 et 2024 et que les travaux d'exploitation minière débutent en 2025. Le calendrier sera publié lorsqu'il sera mieux défini.

Condition 2.5.2 – Mise en œuvre de la condition 2.1 de la Déclaration de décision

Les mesures prises depuis la conception du projet minier Whabouchi pour satisfaire aux conditions énoncées dans la Déclaration de décision s'inspirent des meilleures informations et connaissances disponibles, incluant les connaissances des collectivités et les connaissances traditionnelles autochtones, et sont fondées sur des méthodes et des modèles validés, mis en œuvre par des personnes qualifiées, et appliquent les meilleures mesures d'atténuation réalisables sur les plans économique et technologique.

Condition 2.5.3 – Prise en compte des points de vue de la communauté crie de Nemaska

La prise en compte des points de vue de la communauté crie, se fait sous l'égide de l'entente Chinuchi signée en novembre 2014 entre Nemaska Lithium, le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), le Gouvernement de la Nation crie (GNC) et la Nation crie de Nemaska. Cela se fait principalement par la mise en place de deux comités : le Comité de mise en œuvre, ou WIC, et le Comité Environnement (EC).

Au début de l'année 2021, le Comité Environnement a été rencontré pour la présentation des résultats des suivis des années précédentes 2019-2020 Cette rencontre a permis de répondre aux interrogations des membres par rapport aux suivis. Le Comité a également été consulté sur les suivis planifiés pour l'année 2021. Puis, deux autres rencontres se sont tenues en 2021 afin d'informer les membres du Comité et du WIC de la mise à jour du projet.

La stratégie de communication a été révisée avec le service de communication de la Nation Crie de Nemaska. Il a été ajusté à la réalité de la communauté et s'inspire de leur propre programme de communication. Le nouveau plan sera présenté au WIC pour approbation cette année.

Condition 2.5.4 – Résultats du programme de suivi exigés aux conditions 3.7, 4.2, 5.1, 6.2 et 7.4

Le calendrier détaillé de mise en œuvre des différents plans de suivi du programme de suivi environnemental et social (PSES) a été établi en fonction des différentes phases du projet. En ce qui a trait aux divers suivis réalisés au cours de l'année 2021 soit la deuxième année en période de maintien des actifs, certains suivis du milieu biophysique ont été réalisés afin de maintenir une constance dans l'accumulation des données recueillies.. Le Rapport annuel 2021 du PSES est disponible.

Concernant le suivi de la qualité de l'eau de surface de certains lacs, pour l'année 2021, une campagne d'échantillonnage a été effectuée du 8 au 18 septembre.

Le plan de compensation élaboré avec le ministère des Pêches et Océans du Canada (MPO) inclura un programme de suivi afin de valider l'atteinte des objectifs du plan compensatoire de la perte de poissons et d'habitat du poisson. Le plan de compensation a été élaboré en collaboration avec les experts du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), et en tenant compte des besoins et des préoccupations des utilisateurs cris du territoire.

Le suivi des espèces fauniques d'intérêt et observations fauniques opportunistes est inclus au programme de suivi environnemental et social (PSES). L'objectif général de ce suivi est d'évaluer la justesse de l'évaluation des impacts et l'efficacité des mesures d'atténuation mises en place. Un registre des observations fauniques a été mis en place dès le début de la construction et inclus les observations ponctuelles d'animaux sur le territoire, la localisation des habitats à protéger, les collisions survenues sur les chemins d'accès et autres incidents en lien avec la faune. Au

cours de l'année 2021, un engoulement d'Amérique a été observé à 2 reprises en juillet, sinon, ce sont majoritairement des renards qui ont été observés à quelques reprises, sans se rapprocher des activités humaines. Aucun incident n'a été répertorié.

Le suivi de la concentration en métaux lourds dans la chair et le foie du doré jaune, du grand brochet et du grand corégone dans les lacs des Montagnes et du Spodumène ainsi que de la rivière Nemiscau permet d'évaluer les effets du projet Whabouchi sur le potentiel de contamination des poissons, et ultimement sur l'utilisation des ressources halieutiques. Précisions que la rivière Nemiscau a été ajoutée dans le suivi triennal. Le suivi triennal de la concentration en métaux lourds dans la chair et le foie des poissons a été effectué en 2018 puis en 2021 (du 8 au 18 septembre). Les concentrations en métaux obtenues lors de ce suivi comparé aux concentrations de 2018 sont présentées dans le Rapport annuel 2021 du PSES.

Aucun vestige archéologique n'a été découvert sur le site en 2021.

Aucune mesure de retombées des poussières n'a été réalisée au cours de l'année 2021 considérant l'arrêt des activités au site minier.

La remise en état progressive du site est prévue au plan de restauration minière lequel n'est pas débuté.

Le suivi des niveaux de bruit et vibrations n'a pas été entrepris en 2021 en raison de la suspension des activités au site minier.

Condition 2.5.5 – Mesures d'atténuation supplémentaires en lien avec la condition 2.4

Aucune mesure d'atténuation supplémentaire en lien avec la condition 2.4 n'a été mise en œuvre au cours de l'année de déclaration 2021.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous invitons, si des renseignements additionnels s'avéraient nécessaires, à communiquer avec le soussigné au (581) 305-2058, ou par courriel à denis.isabel@nemaskalithium.com.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

<Original signé par>

Denis Isabel, ing., Ph.D., FIC

Vice-président Développement durable

Montréal, July 27, 2022

Nicolas Courville
Senior Enforcement Officer
Impact Assessment Agency of Canada (IAAC)
160 Elgin Street, 22nd floor
Ottawa, Ontario K1A 0H3

Designated project	Whabouchi Mining Project
IAAC number	80021
Subject	2021 Annual Report

Mr. Courville,

This represents the annual report for the 2021 reporting year. The present annual report complies with condition 2.5 (2.5.1 to 2.5.5) of the Decision Statement dated July 29, 2015.

Note that since December 23, 2019, all construction work has been suspended and the teams demobilized. On December 1, 2020, Nemaska Lithium Whabouchi Mine Inc., Nemaska Lithium Shawinigan Transformation Inc., Nemaska Lithium P1P Inc. and Nemaska Lithium Innovation Inc. all merged with their parent company to form a single entity called Nemaska Lithium Inc.

Since this temporary shutdown, a small team has been responsible for the general upkeep and maintenance of the mine site. This shutdown period also allows for the upgrading of the engineering studies for the entire project. Thus, in 2021, certain work teams presented themselves to the site on an ad hoc basis either for maintenance work, research projects or for other site evaluation work.

Condition 2.5.1 – Implementation of the Conditions Included in the Decision Statement

This annual report responds to the conditions set out in the Decision Statement. A request was made to the Agency to adjust the reporting year to the new fiscal year established (since the corporate reorganization), from January 1 to December 31. This adjustment will also make it possible to present follow-ups for a full year. Consequently, it is proposed that the Proponent submit the annual report to the Agency no later than April 30 following the reporting year.

The Whabouchi Mine Rehabilitation and Closure Plan was approved in September 2017 by the MERN and includes progressive rehabilitation of the mine site. This rehabilitation plan was revised and submitted to the MERN at the beginning of 2021. The revised plan was approved in February 2022.

The Environmental and Social Monitoring Program (ESMP) was provided to the Cree partners, namely the Cree community of Nemaska and the Cree Nation Government (CNG). Comments were received from the CNG and COMEX in 2017 and 2018 so that all the comments made by our Cree and provincial partners could be taken into consideration in the revised version submitted to COMEX in March 2019. Other changes could be made; therefore, a final version of the PSES is expected to be submitted to the COMEX before the start of mining operations (schedule to be defined).

With regard to the compensation plan for the loss of fish and fish habitat, compensation development proposals have been submitted to the Department of Fisheries and Oceans Canada (DFO) in 2019. Since 2020, considering that the project was put on hold, the study of the file at DFO was interrupted. In February 2021, a meeting with Ms. Annaïg Kervella, Biologist with the Fish and Fish Habitat Protection Program, DFO Regulatory Reviews was



held to take stock of NLI's situation and reiterate our intention to proceed with the filing of the authorization request in a timely manner.

With regard to the mine site water management plan, studies were launched in 2021 to review the entire water management plan to validate optimization opportunities.

The Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) research study was conducted in 2021 to study the geochemical behaviour of lithologies and waste from the future Whabouchi mine. The end of the four (4) year project is scheduled for 2022.

With regard to the project implementation schedule, this will be specified following the detailed engineering work, which will continue in 2022. At the moment, it is expected that the mine construction work will be executed in 2023 and 2024 and that mining will beginning in 2025. The schedule will be published when it is better defined.

Condition 2.5.2 – Implementation of Conditions 2.1 Included in the Decision Statement

The measures taken since the conception of the Whabouchi Mining Project to meet the conditions set out in the Decision Statement are informed by the best available information and knowledge, including community and Indigenous traditional knowledge, are based on validated methods and models, are undertaken by qualified individuals and have applied the best available economically and technologically feasible mitigation measures.

Condition 2.5.3 – Consideration of the views of the Cree community of Nemaska

Consideration of the views of the Cree community is done under the aegis of the Chinuchi Agreement signed in November 2014 between Nemaska Lithium, the Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee), the Cree Nation Government (CNG) and the Cree Nation of Nemaska. This is done primarily by establishing two committees: the Whabouchi Implementation Committee (WIC) and the Environment Committee (EC).

At the beginning of 2021, the Environment Committee met to present the results of the monitoring of previous years 2019-2020. This meeting made it possible to answer questions from members in relation to monitoring. The Committee was also consulted on the follow-ups planned for 2021. Then, two other meetings were held in 2021 to update the members of the Committee and the WIC on the project.

The communication strategy was reviewed with the communication department of the Cree Nation of Nemaska. It has been adjusted to the reality of the community and is based on their own communication program. The new plan will be presented to the WIC for approval this year.

Condition 2.5.4 – Results of the Follow-up Program Requirements Identified in Conditions 3.7, 4.2, 5.1, 6.2 and 7.4

The detailed schedule for the implementation of the various monitoring plans of the Environmental and Social Monitoring Program (ESMP) has been established according to the different phases of the project. With respect to the monitoring carried out in 2021, the second year of the asset maintenance period, the biophysical environment was monitored to maintain consistency in the accumulation of the data collected. The 2021 ESMP Annual Report is available.

With regard to the monitoring of the surface water quality of certain lakes, for 2021, a sampling campaign was conducted from September 8 to 18.

The Compensation Plan developed with Fisheries and Oceans Canada (DFO) shall include monitoring program to validate the achievement of the objectives of the compensation plan for the loss of fish and fish habitat. The Compensation Plan was developed in collaboration with experts from the Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), and taking into consideration the needs and concerns of the territory's Cree users.

The monitoring of wildlife species of interest and opportunistic wildlife observations is included in the Environmental and Social Monitoring Program (ESMP). The general objective of this monitoring is to assess the accuracy of the impact assessment and the effectiveness of the mitigation measures put in place. A register of wildlife observations was set up from the outset of construction and included occasional observations of animals on the territory, the location of habitats to be protected, collisions that occurred on access roads and other incidents related to wildlife. In 2021, a common nighthawk was observed twice in July. Otherwise, foxes were the



animals most often observed, on a few occasions, without getting closer to human activities No incidents were reported.

Monitoring the concentration of heavy metals in the flesh and liver of walleye, northern pike and lake whitefish in the Montagnes and Spodumène lakes as well as the Nemiscau River makes it possible to assess the effects of the Whabouchi project on the potential for contamination of fish, and ultimately on the use of fishery resources. Clarification that the Nemiscau River has been added to the three-year monitoring. The three-year monitoring of the concentration of heavy metals in the flesh and liver of fish was carried out in 2018 then in 2021 (from September 8 to 18). The metal concentrations obtained during this monitoring compared to the 2018 concentrations are presented in the 2021 ESMP Annual Report.

No archaeological remains were discovered at the site in 2021.

Dust deposits were not measured in 2021 given the cessation of activities at the mine site.

The progressive reclamation of the site is provided for in the mine rehabilitation plan, which has not yet begun.

Noise and vibration levels were not monitored in 2021 due to the suspension of activities at the mine site.

Condition 2.5.5 – Additional Mitigation Measures Related to Condition 2.4

No additional mitigation measures related to condition 2.4 were implemented in the 2021 reporting year.

Hoping that everything is to your complete satisfaction, we invite you, if additional information proves necessary, to communicate with the undersigned at (581) 305-2058 or denis.isabel@nemaskalithium.com.

Best regards,

<Original signé par>

A blue ink handwritten signature, appearing to read "Denis Isabel", is written over a blue horizontal line.

Denis Isabel, Eng., Ph.D., FIC

Sustainability Vice President

Annexe 2
Comptes-rendus des rencontres

PROJET	Nemaska Lithium Entente Chunichi	DATE DE LA RÉUNION	2021-01-19
CONTRAT	N/A	HEURE	10:30
SUJET	Rapport de suivi environnemental et social 2019 et 2020 : présentation des résultats de suivi à certains membres du Comité Environnement IL NE S'AGIT PAS D'UNE RENCONTRE OFFICIELLE DU COMITÉ ENVIRONNEMENT	PROCHAINE RÉUNION	N/A

PARTICIPANTS	COMPAGNIE	COURRIEL
Isabelle Petit	NMX	Isabelle.petit@nemaskalithium.com
Gabrielle Tellier	NMX	Gabrielle.tellier@nemaskalithium.com
Wayne Rabbitskin	NMX	Wayne.rabbitskin@nemaskalithium.com
Kaitlin Lloyd	CNG	
Kelly LeBlanc	CNG	
Anderson Jolly	Nemaska	

C-R PUBLIÉ PAR	Gabrielle Tellier	DATE DU C-R	2021-01-19
----------------	-------------------	-------------	------------

OBJECTIF DE LA RÉUNION : Fournir une mise à jour des activités de Nemaska Lithium aux membres du comité Environnement
 À la demande de Kaitlin Lloyd, à la suite de la demande de report du dépôt au MELCC du rapport 2019, présenter les résultats des suivis environnementaux effectués en 2019 (ainsi que ceux de 2020, qui ont été complétés au moment de la rencontre).

NO	DATE	SUJET	ACTION PAR	ÉCHÉANCE
1		Voir la présentation dans le dossier (PDF)	N/A	
2		Questions soulevées		
2.1		Comparaison des eaux de surface Demande à savoir si les résultats pour les eaux de surfaces ont été comparés à ce qui était dans l'ESIA.	Isabelle Va revenir à Kelly (pourrait être lors du prochain Environment Committee)	
2.2		Implication des membres du Environment Committee pour les campagnes d'échantillonnages Question de Kelly à savoir l'implication du comité environnement dans les campagnes	Responsable Environnement ou Relations avec les communautés : assurer un	

NO	DATE	SUJET	ACTION PAR	ÉCHÉANCE
		<p>terrains (exemple : concernant les poissons). Entendu que comme par le passé les représentants de Nemaska Lithium vont rapporter/débriefer à la réunion suivante du Comité Environnement que la campagne a eu lieu (ne pas nécessairement attendre au rapport annuel suivant pour le mentionner).</p> <p>L'important pour les campagnes terrain est toutefois 1) de prévenir le maître de trappe R20, James Wapachee (via Wayne et courriel à sa femme Nancy Wapachee) pour voir s'il veut être présent, particulièrement s'il y a de la pêche à faire – la dernière fois la majorité des poissons non-analysés lui avaient été donnés, par exemple - , et 2) de s'assurer que nos fournisseurs/sous-traitants embauchent autant que possible des gens du village pour les aider.</p>	<p>suivi pour les points 1 et 2 lorsque le moment viendra pour les campagnes.</p>	
2.3		<p>Waste management – Soulevé par Anderson Jolly</p> <p>Par le passé, il a été discuté au comité Environnement de la possibilité de créer un partenariat pour assurer la gestion des matières résiduelles et le recyclage au Nord en collaboration avec la Nation Crie de Nemaska. Simon Thibault avait à l'époque présenter une technologie qui rendait les déchets biodégradables qui semblait intéressante. L'intention était également de vérifier si Hydro-Québec ou CCDC (Camp Nemiscau) pourraient être intéressés par ce partenariat.</p>	<p>Gabrielle :</p> <p>Mentionner à Glen + transmettre infos par Simon</p>	
2.4		<p>Suggestion : Compostage</p> <p>Kelly LeBlanc mentionne que certaines communautés ainsi que certaines entreprises commencent à mettre en place les moyens de faire du compost dans le Nord-du-Québec. Initiatives sont embryonnaires pour l'instant, mais pourrait être intéressant d'y penser pour Whabouchi un jour.</p>	<p>À rediscuter dans un prochain Comité Environnement</p>	
3		<p>Prochaines rencontres du Comité Environnement</p>		
3.1		<p>Mention que tel que convenu avec les partenaires cris (plus particulièrement la Nation Crie de Nemaska), après un « hold » soutenu de plus d'un an en raison de la LACC</p>	<p>Isabelle :</p> <p>Lorsque le moment sera</p>	

NO	DATE	SUJET	ACTION PAR	ÉCHÉANCE
		<p>et de la COVID-19, les travaux du WIC devraient reprendre d'ici la fin mars 2021. Autres comités reprendront par la suite – possiblement un premier environnement committee à l'été 2021 après la campagne pour le suivi sur les poissons.</p>	<p>venu, en collaboration avec responsable des communautés, organiser le prochain Environment Committee.</p>	
Fin du compte-rendu				

Shawinigan, le 18 mars 2021

Madame Kaitlin Lloyd
Environment Committe

Projet Projet de mine de spodumène Whabouchi

Objet Suivi environnemental et social
Planification des suivis – Année 2021

Madame Lloyd,

La présente vise à vous informer de notre planification des suivis à réaliser au cours de l'année 2021 tel que prévu au Programme de suivi environnemental et social (PSES) pour la Mine Whabouchi¹.

Le rapport annuel du PSES pour les années 2019-2020 vous a été transmis le 31 janvier dernier de même qu'au Comité Environnement le 4 février 2021. Rappelons que l'année 2020 a été marquée par une période de maintien des actifs, sans aucune activité de construction ni d'activité minière.

Depuis l'acquisition de Nemaska Lithium inc par de nouveaux actionnaires en décembre 2020, une mise à niveau des études d'ingénierie de l'ensemble du projet a été entrepris : de l'extraction du spodumène jusqu'à l'usine de conversion en hydroxyde de lithium. Bien qu'aucun changement significatif ne soit anticipé, les études en cours ne seront conclues qu'à la fin de l'année 2021.

De ce fait, pour l'année en cours, aucuns travaux de construction lié au développement du projet ne sont prévus à la Mine de Whabouchi. Durant cette deuxième année en période de maintien des actifs, certains suivis du milieu biophysique seront réalisés afin de maintenir une constance dans l'accumulation des données recueillies.

¹ Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc. - Programme de suivi environnemental et social – Version 2 – Projet de mine de spodumène Whabouchi – Par Norda Stelo - 107034.011 - Mars 2019

Voici la liste des suivis qui seront réalisés au cours de l'année 2021 ainsi que le calendrier de mise en œuvre :

Suivis	Calendrier 2021
NMX P3 Qualité de l'eau de surface	1 campagne Fin août/début septembre
NMX P7 Hydrologie	2 campagnes Fin mai/début juin Fin août/début septembre
NMX P8 Eaux souterraines	2 campagnes Fin mai/début juin Fin août/début septembre
NMX P9 Eau potable	Mensuel
NMX B2 Suivi des métaux lourds dans la chair et le foie des poissons des lacs des Montagnes et du Spodumène et de la rivière Nemiscau	1 campagne Fin août/début septembre
NMX B7 Suivi des fonctions hydrologiques, écologiques et de l'habitat de la tourbière du lac du Spodumène et de son marécage arbustif	<u>B7A</u> : 2 suivis Fin mai/début juin Fin août/début septembre <u>B7B</u> : Survol par drone Fin mai/début juin <u>B7B</u> : Visite de terrain Fin août/début septembre <u>B7C</u> : Visite terrain Fin août/début septembre <u>B7D</u> : 2 suivis Fin mai/début juin Fin août/début septembre
NMX B8 Chiroptères	Mi-juin à mi-juillet Mi-juillet à début août
NMX B9 Espèces fauniques d'intérêt et observations fauniques opportunistes	En continu
NMX H6 Implication des Cris dans la réalisation du suivi	En continu

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction. Toutefois, si des renseignements additionnels s'avéraient nécessaires, n'hésitez surtout pas à communiquer avec la soussignée par courriel à isabelle.petit@nemaskalithium.com

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

<Original signé par>
Isabelle Petit, ing.

Directrice Excellence Opérationnelle



**MINUTES OF 13th MEETING
WHABOUCHI IMPLEMENTATION COMMITTEE**

Nemaska Lithium Inc., the Cree Nation of Nemaska, the Grand Council of the
Crees (Eeyou Istchee) and the Cree Nation Government

DATE OF MEETING: **Wednesday, October 13th, 2021**

TIME OF MEETING: **9:30 a.m. – 12:00 p.m.**

TYPE OF MEETING: Regular Committee Meeting
 Special Committee Meeting

LOCATION: Nemaska
 Mine Site
 Conference Call / Videoconference
 Other location: NMX Shawinigan

PRESENCE: RB – Robert Beaulieu (NMX)
 DI – Denis Isabel (NMX)
 YD – Yuane Desfossés (NMX)
 AJ – Aaron Joly (Nemaska)
 AM – Anthony Macleod (CNG)
 RJ – Ruth Jolly (Némaska)
 TL – Tanya Lamoureux (Némaska, Observer)
 LDV – Lucas Del Vechio (CNG, Observer)
 ST – Wayne Rabbitskin (NMX, Observer)
 VP – Vincent Perron (NMX, Observer)

AGENDA OF THE MEETING
OCT. 13, 2021

1. OPENING AND PRESENTATIONS
2. WIC SCOPE AS DEFINED IN THE CHINUCHI AGREEMENT
3. DISCUSSION ON WIC GOVERNANCE AND ROLE
4. UPDATE ON THE NEW NEMASKA LITHIUM PROJECT
5. EMPLOYMENT OPPORTUNITIES
6. BUSINESS OPPORTUNITIES
7. VARIA
8. NEXT MEETING
9. SUMMARY OF ACTIONS
10. END OF MEETING

1. OPENING AND PRESENTATIONS

DI, acting as chairperson for this meeting, welcomes the Committee members and observers. All participants provide their consent for the recording of the meeting to facilitate the production of the meeting minutes.

All participants introduce themselves. Ruth Jolly is excused.

Quorum is declared and WIC meeting opens.

2. WIC SCOPE AS DEFINED IN THE CHINUCHI AGREEMENT

DI reminds the purpose of the WIC which is to oversee the implementation of the Chinuchi agreement. He also provides information on the WIC meetings and the bi-weekly coordination meetings held between CNG and NMX:

- WIC meeting occurs quarterly.
- Bi-weekly coordination meetings are held since May 2021. The objectives of these meetings are to exchange information, to coordinate actions and to organize next WIC meetings. Participants of the bi-weekly meetings are DI, VP and WR from NMX, TL, LDV and II from Nemaska and CNG.

WIC members are all new except AM who sat on the WIC that was established by the old NMX.

DI mentions that the Environment Committee will resume its activities soon.

A recommendation is made by TL and AM about the format of the WIC meetings: it should be more participatory (like a steering committee), not only informative. RB mentions that NMX is aligned with this objective.

3. DISCUSSION ON WIC GOVERNANCE AND ROLE

DI presents a summary of the WIC rules. He undertakes to send a copy of the following documents to the members of the WIC:

- Chinuchi agreement;
- Presentation;
- Code of ethic, and
- Confidentiality agreement to be signed by all WIC members.

Everybody agrees on the importance of implementing the Environment Committee by the end of the year. Coordination of the next Environment Committee meeting and designation of members and alternates will be discussed at the next bi-weekly meeting.

TL mentions the importance to implement the Training & Employment Committee. Everybody agrees to implement this committee at the next WIC meeting.

AM mentions that he experienced other types of committees in other projects that might be relevant, i.e., the Opportunities Committee and the Social & Cultural Committee. NMX agrees to explore that in the next bi-weekly coordination meeting.

4. UPDATE ON THE NEW NEMASKA LITHIUM PROJECT

RB presents an update on the New Nemaska Lithium project:

- History of the project;
- Processes;
- Schedule:
 - ✓ Construction Whabouchi: end of 2023 to Q1 2025, and
 - ✓ Will imply installation of industrial machines.

AM mentions that it would be important that NMX prepares a diagram showing the lithium production process - from mine to conversion plant: what is done in Nemaska (Whabouchi) and what is done in the conversion plant in Bécancour. NMX will prepare documentation on the complete integrated process and present it at the next WIC meeting (short presentation).

5. EMPLOYMENT OPPORTUNITIES

YD presents a staffing plan: 235 positions to filled at the mine based on the 2019 plan:

- Technical services;
- Mining operations;
- Maintenance;
- Ore processing, and
- General services & administration.

AM asks if NMX has conducted a comparative analysis on the mine force capabilities: how many Nemaska members and neighbors' communities could fill these positions? RB mentions that NMX has not produced such a study but will take that as an action item. AM mentions there is a data base managed by ASD that could be useful.

YD presents two training program options:

- The LEAD program, and
- The Mine School.

She asks Nemaska and CNG which program would better fit for their needs.

TL mentions that the LEAD program was well perceived by the community and reiterates the need for an effective training program. LEAD could be a foundation to build on.

AM provides other examples of training program, such as training centers around.

TL explains the challenges to create training program due to the small size of the Nemaska community. She proposes the idea to team-up with the Cree Community of Eastmain to increase the critical mass of participants and to justify program funding by ASD or CSB. Both communities could also merge their training funds to get better programs for Nemaska and Eastmain members.

TL asks if positions at the Becancour's conversion plant will be open for Cree members. RB answers that it will be the case.

TL reiterates the importance to implement the Training & Employment Committee at the next WIC meeting.

YD raises the issue of taxation, benefits, schedule, and lodging. On the tax issue, AM proposes to retain the service of legal counsel.

AM mentions that 14 days on and 14 days off schedule is common in similar projects. He also mentions that there is no other mining project in a situation similar to the Whabouchi mine, in that to the Cree Nation of Nemaska is only a short drive from the project site.

YD asks Nemaska/CNG their opinion on the on-site lodging option for Cree workers. Lodging at the camp could raised tax issues for Cree workers (e.g. increase taxation burden) and lodging outside the camp could prevent Cree workers the access to Nemaska FIFO bonus program. NMX is asking for feedback from Nemaska/CNG on the best way to deal with this important issue and NMX want to ensure equity between all it's employees.

6. BUSINESS OPPORTUNITIES

YD presents the list of business opportunities during construction and operation.

TL will get back to NMX at the next WIC meeting with some guidance on what constitute an acceptable structure for Cree enterprises and Cree content of such.

AM asks Nemaska what's the vision of the company on such a content. RB replies that NMX supports structures that maximise the flow of sustainable benefits per the aims of the Chinuchi agreement. He also asks NMX to identify opportunities for Cree businesses based on the list.

TL asks about the availability of the Business Fund stated in the Chinuchi agreement. DI mentions that the fund could be available right away. Business Fund will be discussed more deeply at the next WIC meeting.

7. VARIA

TL suggests holding a Chinuchi agreement ½ day training for WIC’s new members prior to the next WIC meeting. DI mentions that NMX will organize such a training by December 2021.

8. NEXT MEETING

All WIC members agree on the date of the next WIC meeting, which will be held on **January 26th, 2022**.

DI mentions the objective of holding a face-to-face meeting if possible.

TL mentions that the Chief would like to join the next WIC meeting as an observer. The WIC members agree.

9. SUMMARY OF ACTIONS

Items	Actions
1. Transmission of the following documents to WIC members: <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chinuchi agreement; ✓ Presentation; ✓ Code of ethic, and ✓ Confidentiality agreement to be signed by all WIC members. 	DI
2. Coordination of the next Environment Committee meeting and designation of members and alternates to be discussed at the next bi-weekly coordination meeting	DI, VP, TL and LDV
3. Implementation of the Training & Employment Committee at the next WIC meeting	YD and TL
4. Explore other type of committee options such as Opportunities Committee, and Social & Cultural Committees at the next bi-weekly coordination meeting.	DI, VP, TL and LDV
5. Preparation of a diagram (or short presentation) showing the complete integrated lithium production process – from mine to conversion plant. Presentation of the diagram at the next WIC meeting	DI
6. Production of a comparative analysis on the mine force capabilities – estimation of the number of Nemaska members and neighbors’ communities who could fulfil positions in the project.	RB and YD
7. Retain Legal Counsel services – taxation issue	CNG

Items	Actions
8. Identification of opportunities for Cree businesses based on the list presented by NMX.	YD
9. Feedback from Nemaska/CNG on the best way to deal with lodging vs taxation issue	Nemaska/ CNG
10. Add Business Fund to the agenda of the next WIC meeting	DI
11. Organization ½ day training on the Chinuchi agreement by the end of the year.	DI
12. Formal invitation to next WIC meeting to be held on January 26 th , 2022 (in person, if possible)	DI

10. END OF MEETING

As there is no other business to discuss, the meeting is closed at 12:00 pm.

Proposed by: Denis Isabel

Seconded by: Anthony Macleod

Carried unanimously

<Original signé par>

Denis Isabel, Chairperson

Prepared by: Vincent Perron

October 20, 2021



WIC Meeting

New Nemaska Lithium project

September 2021



THE
PALLINGHURST
GROUP

Responsibly Extracted Resources Since 2006

 *New Nemaska*



 *New Nemaska*
SAFETYshare



Meeting agenda



- 1. Opening and presentations**
- 2. WIC scope as defined in the Chinuchi agreement**
- 3. Discussion on WIC governance and role**
- 4. Presentation of the new Nemaska Lithium project**
- 5. Employment opportunities**
- 6. Business opportunities**



Opening and presentations



WIC members

Cree members

Aaron Jolly, Chief Executive Officer, Nemaska Development Corporation

Ruth Jolly, Deputy Director General of the Cree Nation of Nemaska

Anthony MacLeod, Director of Commerce and Industry, Cree Nation Government

Nemaska Lithium members

Robert Beaulieu, Chief Operation Officer

Denis Isabel, Vice President Sustainable Development

Yuane Desfossés, Human Resources Director



WIC scope as defined in the Chinuchi agreement

Provide a framework for the parties to implement the Chinuchi agreement efficiently and cooperatively.



WIC function:



- Oversee the application of the Chinuchi agreement
- Serve as the principal forum for the communication between parties
- Provide reports to the parties on the implementation of the Chinuchi agreement
- Carry out other functions vested in by the Chinuchi agreement
- Carry out other functions as may be conferred to it from time to time by written agreement of the parties



Discussion on WIC governance and role



WIC Rules (summary)

Membership	2 Nemaska Band, 1 Cree Nation Government and 3 Nemaska lithium
Meetings	Each quarter plus special meetings
Quorum	4 including 1 NB, 1 CNG and 2 NL 1 CNG can be replaced by 1 NB
Adjournment	1 hour before meeting Rescheduled 14 days later or more
Consensus	Parties are held to unanimous WIC decisions Majority decisions are not binding to opposed parties
Committees	Environment committee is statutory and WIC can create other committees
Expenses	Meeting expenses are paid by NL. There is a capacity building fund.
Rules	WIC rules are distributed
Confidentiality	WIC discussions and meeting notes are confidential
Code of ethics	WIC member must avoid personal conflict of interest. Code of ethic is distributed and must be signed.



Presentation of the new Nemaska Lithium project

- Ownership
- Processes
- Schedule



Foundations for success

Old Nemaska project suspended

- The Old Nemaska project incurred costs overruns in 2018 that led to the suspension of construction activities.
- Old Nemaska entered a CCAA (i.e. Chapter 11, court-supervised administration) process to avoid a lenders cash sweep as it refinanced the project.
- Old Nemaska launched a Sales and Investment Solicitation Process (SISP) to salvage the project.

New Nemaska was formed following the Reverse Vesting Order issued by the Superior Court of Quebec

Investissement Québec, The Pallinghurst Group and Livent successfully acquired the project during the SISP.

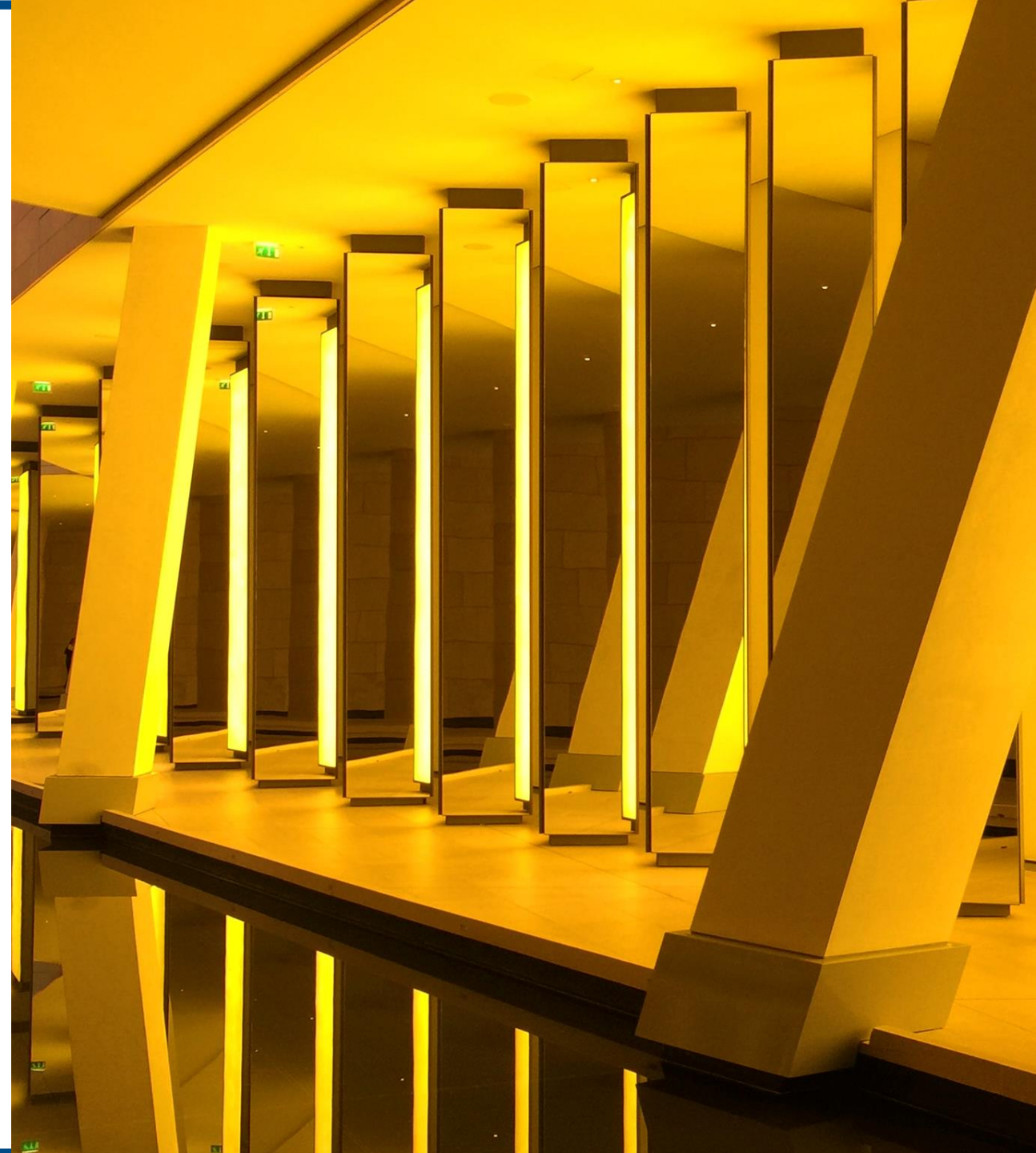
- New Nemaska was constituted December 2020, and since then, a renewed management team has been mandated to pursue the development of the New Nemaska project
- New Nemaska is a privately held corporation with a solid balance sheet.

Suppliers ensnared in the ongoing CCAA

- We recognize that many suppliers were impacted and suffered financial losses.
- We apologize for this, but New Nemaska is moving forward and is completely dissociated and insulated from the CCAA process that is still ongoing
- Historical losses, unpaid invoices or other liabilities contracted by Old Nemaska legally cannot be assumed by New Nemaska going forward.

Critical collaborations

- For New Nemaska to ensure the success of its project, we are reliant of the collaboration of Nemaska Community
- It is critical for us to secure your collaboration and we wish to understand what is required to move forward again with you and rebuild trust



... backed by large balance sheets and knowledgeable investors...



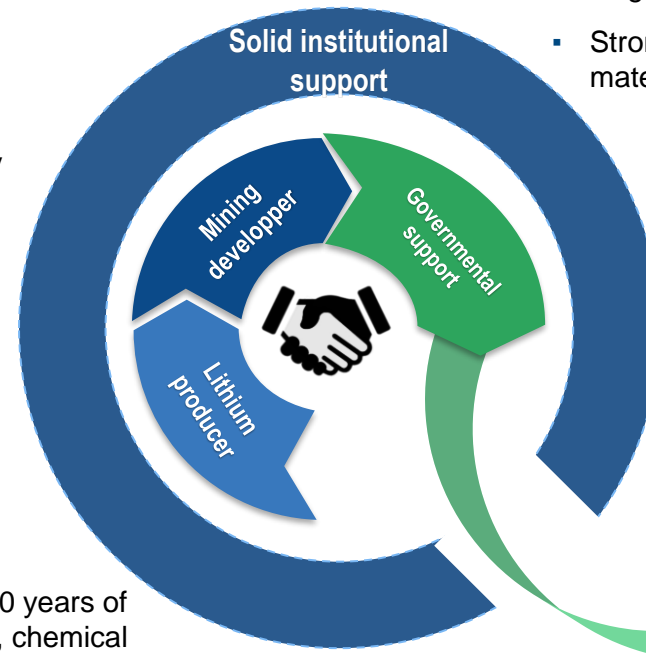
- The investment section of the Government of Quebec, which places a strong emphasis on the development of a local battery materials center
- Will provide up to C\$300 million in financial support for the development of the Nemaska project
- Provides strong institutional and government support to Nemaska and the growing Quebec battery materials industry
- A strong network through Quebec government agencies - important for the development and operation of the project



- Listed on the New York Stock Exchange with a market capitalization of over US\$2.5 billion and revenue of US\$390 million in 2019
- One of the top five lithium producers in the world - with over 60 years of experience, Livent brings in-depth lithium industry knowledge, chemical operations and know-how to facilitate facility acceleration and optimization
- Global based operations, selling a range of lithium products globally



- One of the world's largest mining and processing investment firms, investing US\$2 billion in equity to date
- Strong ESG principles in the supply of responsibly sourced battery materials are the foundation of its operations
- Unparalleled expertise in mining development, operations and finance that has successfully built businesses around the world



We are funded by strong shareholders



... governed by well experienced Directors...



Arne H. Frandsen

Chief Executive for Pallinghurst since its formation

- Prior to Pallinghurst, for more than a decade, Mr. Frandsen was an investment banker with Goldman Sachs and JPMorgan in London and South Africa. He advised on projects raising in excess of US\$20 billion of capital and structured M&A transactions in Europe, North America, Australia, Asia and Africa



Andrew Willis

CFO for Pallinghurst since its formation

- 20 years' experience in international finance, structuring and private equity. Prior to Pallinghurst, Mr. Willis started his career as an accountant in New Zealand, followed by an MBA at INSEAD before entering the private equity industry with the leading pan-European private equity investment manager Candover Investments



Paul Graves

President and Chief Executive Officer of Livent Corporation

- With 27 years' experience, Mr. Graves served as a Managing Director and Partner in the Investment Banking Division at Goldman Sachs Group in Hong Kong. Previously he was the co-head of Natural Resources for Asia, Global Head of Agricultural Investment Banking and Global Head of Chemical Investment Banking at Goldman Sachs



Bich-Trang (Bicha) Ngo

Director Investissement Québec

- Senior Executive Vice President, Private Equity at Investissement Québec
- Bicha Ngo has nearly 25 years of transactional experience, the majority of which has been spent within the investment banking sector teams of CIBC World Markets and Merrill Lynch. Bicha Ngo graduated in finance from HEC Montreal.



Amyot Choquette

Senior Director, Mines at Ressources Québec, a subsidiary of Investissement Québec

- 18 years of experience in investment and financing for public and private natural resources companies. Mr. Choquette headed several ventures for Investissement Québec and the Société Générale de Financement to finance and invest in mining companies. Mr. Choquette previously worked for private equity firm Fonds Régionaux de Solidarité



Gervais Jacques

Senior Consultant at GNJ Consultant

- Senior Executive with over 29 years of experience in key operational roles with global diversified natural resources company Rio Tinto. Starting his career as an Operational Manager, Mr. Jacques gained experience from various business units at Rio Tinto to become the Managing Director of Rio Tinto's aluminium operations



... guided by a highly qualified Steering Committee...



Spiro Pippos

Chief Executive Officer, Nemaska Lithium

- Mr. Pippos has worked in the industry for more than a decade leading turnaround projects globally. Post his MBA at London Business School, he was a senior member in a leading independent financial and investment firm responsible for generating and executing corporate financial advisory, M&A, capital raising and financial restructuring mandates



Robert Beaulieu

Chief Operations Officer, Nemaska Lithium

- 25 years of experience with extensive expertise in engineering and project and construction management. He was integral in the development of complex projects including the management of debottlenecking at the C\$6bn Koniambo Nickel Project, New Caledonia. He joined Nemaska, to lead project development post the capital cost overrun



Barbara Fochtman

Chief Operations and Engineering Officer at Livent Corporation

- 25 years of experience across operations, supply chain and procurement, primarily at FMC where she held positions such as Plant Manager, Sales and Operations Planning Director and Procurement Director



Alex Middleton

Vice President, The Pallinghurst Group

- Dr. Middleton earned a PhD with a focus on geochemistry as well as natural resource research and development from University of Queensland, Australia. Before that, he earned a MSci (Hons) in Earth Science and Engineering from Imperial College London



William Wells

Capital Program Manager at Livent Corporation

- 38 years' experience in the chemicals industry, Mr. Wells held progressive positions in nearly all facets of engineering such as, Process Design Engineer, Start-up Leader, Process Development Manager, Project and Program Manager. He oversaw a wide range of projects on a global scale



Stephen Bowles

Senior Director, Mines at Ressources Québec, a subsidiary of Investissement Québec

- 14 years' experience in business development, project management and operations management. He was the project lead for various mining projects globally, including the US\$1bn Cote Gold Project. He also has valuable operations experience from working as the Manager of Mining Operations at Glencore's Raglan Nickel business



Sean Thijsse

Vice President, The Pallinghurst Group

- Mr. Thijsse has worked in corporate finance for more than a decade. He has experience with M&A transactions, capital markets and capital raisings activities – including managing the successful IPO of Jupiter Mines Limited on the ASX in 2018 – one of the largest mining IPOs in the past decade. Mr. Thijsse is a CFA charterholder



Jürgen Köhler

Senior Advisor, The Pallinghurst Group

- Dr. Köhler has more than 30 years of experience as a leading chemical engineer and senior executive. He has designed, built and operated a number of specialty chemical plants. In addition, he has a prominent career as a senior executive, including having been the CEO for one of the world's leading fine chemicals and graphite companies.



Nick Michael

Technical Director at Orion Resources Partners

- Has managed front-end studies and performed technical-economic analyses for several projects. He has been appointed as the the Independent Engineer for various investors, as well as completed technical and competent persons reports as required by world stock exchange. He was the Principal Mineral Economist at Tetra Tech and SRK



... led by a new top tier Project Management team



Spiro Pippos
Chief Executive Officer

- Mr. Pippos has been in the industry for over a decade leading turnaround projects worldwide. He holds an MBA from London Business School and was a senior member of a major financial and investment firm responsible for identifying and executing financial advisory, M&A, capital raising and financial restructuring mandates.



Denis Isabel
Vice President Sustainable Development

- Mr. Isabel has over 37 years of experience in applied environmental engineering, particularly in the mining industry. He has held several management positions in major companies such as Iamgold and SNC Lavalin where he also acquired a solid experience in health and safety and in community development.



Robert Beaulieu
Chief Operations Officer

- Mr. Beaulieu has more than 25 years of experience in engineering and commissioning of complex metallurgical and mining projects, particularly with new technologies. He has contributed to projects in the fields of aluminum, magnesium, diamond, zinc, gold and nickel in Quebec, Africa and Oceania.



Stephan Gartner
Vice President Finance

- Mr. Gartner has over 25 years of experience in finance and accounting in private and public companies in various sectors such as aerospace, aviation, and manufacturing



Glen Schlyter
Vice President Projects

- Mr. Schlyter has over 25 years of engineering and project management experience including over 15 years of experience in the mining industry. He has worked as the Engineering Manager for Newmont's Merian Gold Project in Suriname and the Essakane Gold Project in Burkina Faso.



Yuane Desfossés
Human Resources Director

- Ms. Desfossés has nearly 20 years of experience in the heavy industry and construction sectors. She has worked in all aspects of human resources management and labour relations. At Nemaska, she implemented compensation programs, the HR information system and was actively involved in organizational development.



Sean Thijsse
Chief Financial Officer

- Mr. Thijsse has worked in corporate finance for more than a decade. He has experience with M&A transactions, capital markets and capital raisings activities – including managing the successful IPO of Jupiter Mines Limited on the ASX in 2018 – one of the largest mining IPOs in the past decade. Mr. Thijsse is a CFA charterholder



Caroline Boudrias-Chapleau
Technical Director

- Ms. Boudrias-Chapleau has more than 20 years of experience in the industry and has acquired a solid background in mineralurgical processes. In particular, she led the feasibility assessment of a lithium project in Europe to implement a lithium hydroxide monohydrate ("LHM") processing plant using membrane electrolysis.



The Whabouchi mine – A world class deposit on the path to production

- The Cree community of Nemaska is approximately 30 km west of the mine site
- Impact and Benefit Agreement (“IBA”) in place: the project is strongly supported by First Nations community



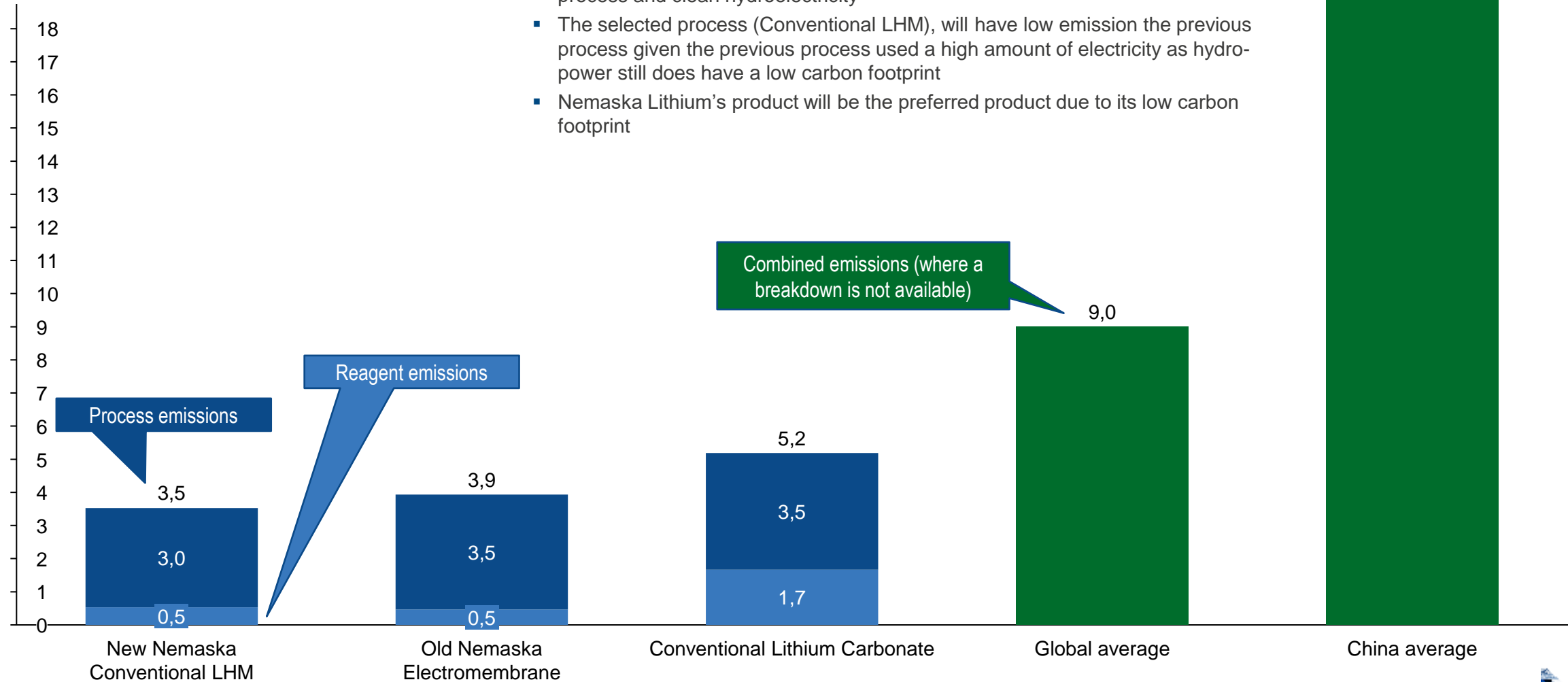
The conversion plant - Located in the first class Bécancour industrial park

- The conversion plant will be located in the Bécancour industrial park.
- The park is one of the largest in Canada and it offers world class facilities, a reliable power supply, excellent access to all utilities and a deep water port.



We will be a cleaner more sustainable project

CO₂ equivalent production intensity tCO_{2eq}/t product



- Nemaska will sell a product that on a per tonne basis, will emit almost a third of its average competitor and almost 6x less than Chinese producers thanks to its process and clean hydroelectricity
- The selected process (Conventional LHM), will have low emission the previous process given the previous process used a high amount of electricity as hydro-power still does have a low carbon footprint
- Nemaska Lithium's product will be the preferred product due to its low carbon footprint



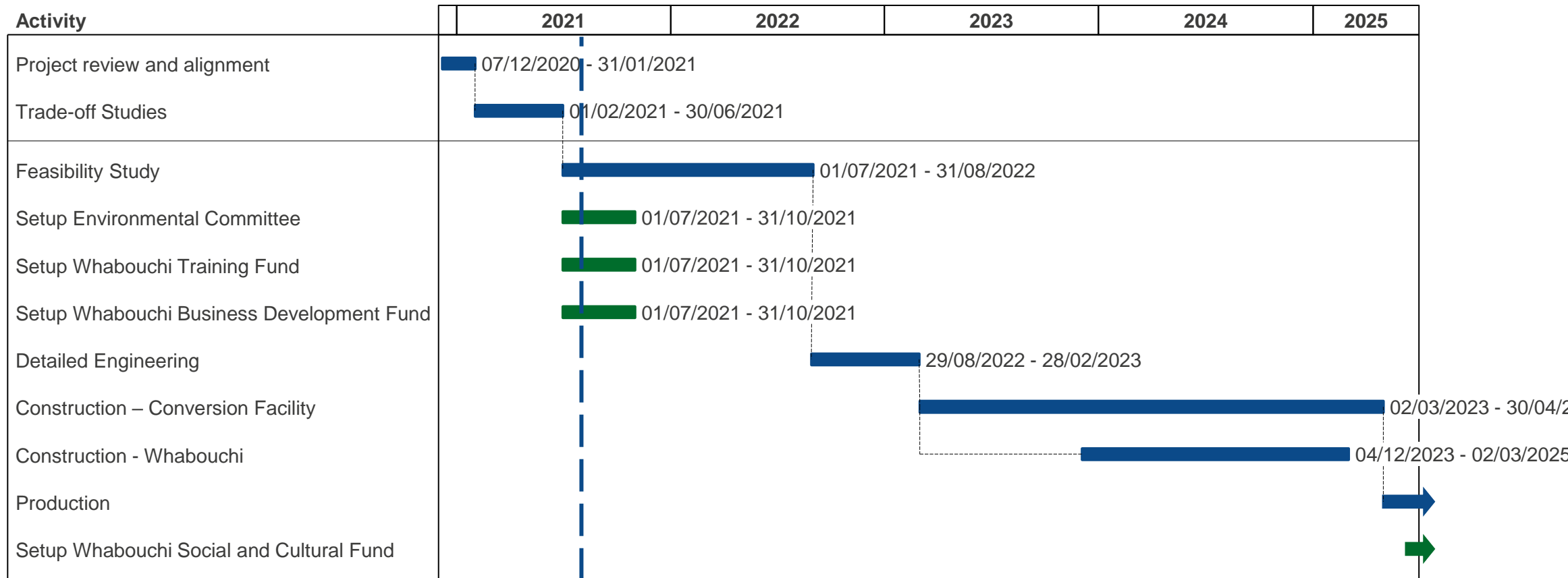
The plan is not to just complete a Feasibility Study...

... but put all the required elements together to enable a construction decision to be made in Q3 2022.

The support of key suppliers is required to deliver this outcome



It is worth the wait for a higher return lower risk project



01/08/2021



Employment opportunities

- Staffing plan and qualifications
- Training committee and training fund
- Taxation and benefits issues including lodging





Staffing plan and qualifications

Last faisability studies Q4 2019



235 positions to be filled

Technical services (10)

- Mining engineer
- Mining technician
- Geologist
- Mining surveyor
- Head of services

Mining Operations (70)

- Loader Operator
- Truck Operator
- Shovel Operator
- Bulldozer Operator
- Driller Operator
- Grader Operator
- Blaster
- Mining Operations Labourer,
- Supervisor
- Trainer

Maintenance (75) (concentrator & Mobile Equipments)

- Workshop Clerk
- Electrician
- Welder
- Mobile Equipment Mechanic
- Drilling Equipment Mechanic
- Mechanical Maintenance Technician
- Electrical Instrumentation & Automation Technician (EIA)
- Maintenance Planner
- Mobile Equipment Maintenance Supervisor



235 positions to be filled (continued)

Ore Processing (50)

- Sample Collector
- Ore Processing Operator
- Control Room Operator
- Metallurgist Technician
- Laboratory Technican
- Ore Processing Trainer
- Ore Processing Supervisor
- Metallurgist
- Head of Laboratory

General Services(15)

- Logistics coordinator
- Electrician
- Mobile equipment operator
- Workshop laborer
- Head of department
- Supervisor

Administration (15)

- Health and safety
- Environment
- Human ressources
- Nurse
- Office Clerk





Training commitee

Last commitee was on september
2019





« LEAD » program and/or Mine « school »

- Learning Employment And Development program
 - Lead program was created to increase employment opportunities for Nemaska Community residents through a training program in the aim of giving permanent positions?
- Mine School
 - To hire residents of the community of Nemaska in positions that do not require basic training and to encourage the development of skills during their employment.

How can we encourage residents of the community of Nemaska to get the diploma and training they need to become managers at Nemaska Lithium?





Taxation, benefits issues and lodging



We need help from
you on this issue?

- Since the employees who work for the community do not pay taxes and at the mine, we have legal obligations to pay taxes, we need to know :
 - what is the best way to operate and reduce this issue?
 - How does it work with other companies?

Lodging and work schedule

- Our desire is that all mine employees hired by Nemaska Lithium, regardless of whether they are from the south or the north, be on a schedule of 14 days on at the mine camp and 14 days off.
- Advantages:
 - Better team spirit,
 - Easier to train because they are always on the same team,
 - Less fatigue related health and safety issues if the employee works on nights shifts,
 - All employees obtaining the schedule inconvenience bonus of 15% of the salary.

Business opportunities

- Construction phase
- Operation phase
- List s services and goods that can be procured locally
- List of locally available services and goods
- Economic development fund



Preliminary list of potential local business during operation

Waste management generated by construction and operations team (Waste sorting and disposal)

Transportation and disposal of sewage sludge at village ponds (Vacuum truck)

Vacuum truck for Commissioning (operator or eq & operator)

Manual snow removal (Ex: balconies)

Site snow removal and road maintenance

Construction and operations flights (transportation to site)

Airplane de-icing at Nemiscau airport (Maintenance Transport)

Fuel supply

Fuel service for construction and operations equipment (Small Tanker)

Fuel service and supply at Nemiscau airport (jet fuel)

Shuttle between Nemiscau airport and Whabouchi mine site

Light vehicle maintenance (Oil change and tire repair)

Janitorial services (Camp & office)

Camp Management

Catering services



Preliminary list of potential local business during operation (continued)

Animal relocation (Ex: Bear)
Less-Than-Truckload (LTL) transportation services
Flat Bed / Material Transportation to and off site
Small transportation services with pickup between Chibougamau or Matagami and Whabouchi mine
Construction and mining surveying
Environmental monitoring
Laundry services
Ore transportation
Trade Services (Carpenter / plumbing / mechanics / elec. Etc.)
Fire extinguisher validation and replenishment
Construction equipment rental
Extra lodging capacity
Internet and television provider
Driller
Deforestation
Office supply (paper/pens etc.)
Construction Material & Tools (Small scale)
PPE Material purchasing
Waste Rock cover / Progressive Reclamation



List of potential local business for construction

Piping Contractor

Fourniture et installation des conduites de services et de procédé à l'intérieur de l'usine

Electrical Contractor

Installation électrique, instrumentation et contrôle concentrateur

Éclairage & prises de service du concentrateur

Installation électrique, instrumentation et contrôle concassage & tamisage

Mechanical Contractor

Installation mécanique des équipements du concentrateur et autres

Installation mécanique du secteur concassage et tamisage - Early works

Civil Contractor

Installation des fondations préfabriquées pour acier secondaire, fondations préfabriquées et/ou coulées en place pour équipements et des dalles sur sol (coulées en place)

Construction des bassins de gestion des eaux et installation des stations de pompage des bassins de collecte d'eau + élimination des stériles

Travaux de préparation de site (forage, excavation, remblai)

Travaux civils et conduites de drainage des effluents – Émissaire partie Terrestre

Structural Contractor

Conception, fourniture et installation de l'acier secondaire de structure du concentrateur

Installation de l'acier de structure primaire, secondaire & tertiaire

HVAC Contractor

Fourniture et installation des systèmes CVAC

Automation Contractor

installation du système de détection & protection incendie

installation de la salle de contrôle, serveurs et bureaux à l'intérieur du Concentrateur

Installation des systèmes de communication et réseaux

Arch. Contractor

Installation du laboratoire et bureaux modulaires

Installation du mobilier et hottes de laboratoire

Installation du magasin & atelier

Installation des Portes, toitures et revêtement extérieur (architecture)



**WHABOUCHI MINE PROJECT
ENVIRONMENT COMMITTEE – Minutes of Meeting
Nov. 18, 2029 – Videoconference**

Were present

Lucas Del Vecchio	Cree Nation Government (CNG)	Manager of Natural Resources and Sectoral Development	LDV
Kelly Leblanc	Cree Nation Government (CNG)	Environmental and Social Assessment Coordinator	KL
Anna Krupa	Cree Nation Government (CNG)	Environmental Analyst	AK
Isaac Iserhoff	Cree Nation Government (CNG)	Territorial Programs and Natural Resources Advisor	II
Anderson Jolly	Cree Nation of Nemaska (CNN)	Councillor	AJ
Tanya Lamoureux	Cree Nation of Nemaska (CNN)	Corporate Secretary - Legal Counsel	TL
Matthew Tanoush	Cree Nation of Nemaska (CNN)	Director of Land and Sustainable Development	MT
Robert Kitchen	Cree Nation of Nemaska (CNN)	Economic Development Officer	RK
Kenneth Tanoush	Cree Nation of Nemaska (CNN)	CRO Nemaska	KT
Nancy Wapachee	Cree Nation of Nemaska (CNN)	R20 Family	NW
James Wapachee	Cree Nation of Nemaska (CNN)	Tallyman R20	JW
Denis Isabel	Nemaska Lithium (NLI)	VP – Sustainable Development	DI
Vincent Perron	Nemaska Lithium (NLI)	Senior Director – Environment and Stakeholder Relations	VP

Meeting Agenda

Item #	Description
1	Opening and presentation
2	Environment Committee governance and role
3	Update on the New Nemaska Lithium project
4	Highlights of the 2021 environment monitoring program
5	Reddish water in BC10 basin – Presentation of Analytical results
6	Return on the pending questions and concerns raised in previous meetings
7	Permitting – next steps
8	Varia
9	Summary of actions
10	Next meeting and site visit

Item # 1. Opening and Presentation

All participants introduce themselves and provide their consent for the recording of the meeting to facilitate the production of the meeting minutes. DI presents EC members and their alternates. Quorum is declared and Environment Committee (EC) opens.

Item # 2. Environment Committee (EC) Governance and Role

DI presents EC objectives and governance.

There is an ambiguity in the Chinuchi Agreement on the quorum of the EC. Nemaska Lithium (NLI) recommend a quorum of two, with at least 1 EC member from the Cree Nation of Nemaska (CNN) or Cree Nation Government (CNG) and one member from NLI – To be discussed at the next WIC meeting.

The confidentiality clause of the Chinuchi Agreement raises concerns within the EC members. EC members ask for more clarity on the extent of this clause - To be discussed at the next WIC meeting.

Actions	Accountable
1. Determine quorum conditions for the EC meetings	WIC
2. Clarify and define the limits of the confidentiality clause for the EC in the Chinuchi Agreement	WIC

Item # 3. Update on the New Nemaska Lithium Project

DI presents an update on the Whabouchi project, including ownership, mining plan and schedule. The PowerPoint presentation is available in Schedule A.

No questions from participants.

Item # 4. Highlights of the 2021 Environmental and Social Monitoring Program

VP provides information about the 2021 environmental and social monitoring program (presentation available in Schedule A). Final report will be available in Q1 of 2022. VP suggests that the emphasis of the next meeting be on the results of NLI’s 2021 environmental and social monitoring program.

- ✓ Issue raised by JW: Metal bridge used by drillers is stuck in the middle of Creek D (flowing from Spodumene Lake to Mountain Lake), close to the Mountain Lake and a spawning area.
 - NLI’s response: We will conduct an inspection and remove the metal bridge.

Actions	Accountable
3. Perform an inspection to locate the metal bridge in Creek C (close to Mountain Lake) and prepare an action plan to remove it	VP and DI
4. Preparation of the next EC meeting, with a focus on the results of the 2021 social and environmental monitoring program.	VP

Item # 5. Reddish Water in BC10 Basin – Presentation of Analytical Results

VP provides information about the reddish water in basin BC-10 which is located to the South of the overburden storage facility. Overflow of the basin is directed to a wetland close to the Spodumene Lake (refer to PowerPoint presentation available in Schedule A for more details).

Analytical results and bioassays show that water from BC-10 is nontoxic and doesn't pose a risk for the environment. Results have been shared with Environment and Climate Change Canada.

- ✓ Question from KL: How does NLI explain the reddish colour?
 - NLI's answer: It is probably due to Iron oxidation

- ✓ Question from CNN: What's a fish larva?
 - NLI's answer: It is the 1st development phase of fish after egg hatching (baby fish). Fish larvae are used in standard bioassays.

Item # 6. Return on the Pending Items from Previous Meetings

VP provides a list of pending items from previous EC meetings. Two items are related to the dissemination of information within CNN and 1 item is related to domestic waste disposal facility.

Dissemination of information within the CNN:

- ✓ Question from KT & MT: Will NLI have a community liaison officer stationed in Nemaska?
 - NLI's answer: Yes, it is NLI's intention to have such officer in a near future.

- ✓ Question from DI: What are the best ways to reach out CNN's members
 - KT: Social media is the best way to reach out people and to share information.
 - TL: Nemaska announcement on Facebook page is the best way to reach out people, but radio is a good alternative. A NLI link could be added to Nemaska Webpage and its Facebook page. She recommends NLI to contact Laurence Gagnon, Nemaska Communications Officer, to discuss the best way to reach out people on environmental matters.

- ✓ Comment from KL: NLI should not wait until the mine is in operations before starting to reach out to local people. It is important to inform CNN’s members about NLI’s environmental and social monitoring activities and operations at the mine, even if NLI is still in care & maintenance operations.
 - NLI’s answer: – Our objective is to share information, but we want to do it the best way we can considering that we are still in care & maintenance operations with low staff capabilities.

- ✓ Comment from KL: NLI should 1st test with EC members the information that it intends to share with the community.
 - NLI welcomes this recommendation.

- ✓ Suggestion from NLI: Set up an annual workshop on environment within the CNN where specialists and researchers could be invited to present their research. NLI could also present the results of its environmental and social monitoring program.
 - Suggestion from KT: Workshop should be held during school events or annual general assembly. NLI should also have a booth during such events.
 - Comment from KL: EC should focus on the environment and social related matters. She welcomes the idea to invite researchers from UQAT and other universities – it is a good way to expose CNN members to scientists and researchers.

Domestic waste Management

- ✓ KT & MT: New trench landfill available in Nemaska in 2023.
- ✓ New Eco-Centre currently in development in Nemaska to provide recycling capabilities.
 - NLI comment: we could be a good customer for the landfill and eco-centre.

Actions	Accountable
5. NLI to contact CNN Communications Officer (Mrs Laurence Gagnon) to discuss effective means to share information with Nemaska Nation members	VP

Item # 7. Permitting – Next Steps

VP presents permitting activities to come for the mine and reiterates that every permit application will be subject to EC examination prior to filling with regulator (refer to the PowerPoint presentation in Schedule A for more details).

- ✓ RK provides some points to consider with the relaunch of NLI’s operations:
 - Social acceptance
 - Water issues
 - Transportation issues – dust & safety (e.g. Route du Nord crossing)
 - Route du Nord crossing
 - ESG
 - Flowsheet

DI mentions that these points are considered by NLI. There will be an overpass built over the Route du Nord. DI also mentions that a detailed flowsheet will be produced and presented at the next WIC meeting.

Item # 8. Varia

- ✓ AJ asks NLI to send the presentation to TL.
- ✓ KT recommends inviting young observers at the next EC meeting
 - NLI welcomes this recommendation and reminds that any observers can be invited to attend EC meetings. CNN can directly invite observers or send contact info to NLI so that it can proceed with the invitations.

Actions	Accountable
6. NLI to send EC presentation to TL	VP
7. CNN proceed with the invitation of young observers at the next EC meeting or CNN send to NLI contact information of young observers so that NLI can proceed with the invitations	TL and VP

Item # 9. Summary of Actions

Actions	Accountable
1. Determine quorum conditions for the EC meetings	WIC
2. Clarify and define the limits of the confidentiality clause for the EC in the Chinuchi Agreement	WIC
3. Perform an inspection to locate the metal bridge (close to Mountain Lake) and prepare an action plan to remove it	VP and DI
4. Preparation of the next EC meeting, with a focus on the results of the 2021 environment monitoring program	VP
5. NLI to contact CNN Communications Officer (Mrs Laurence Gagnon) to discuss effective means to share information with Nemaska Nation members	VP
6. NLI to send EC presentation to TL	VP
7. CNN proceed with the invitation of young observers at the next EC meeting or CNN send to NLI contact information of young observers so that NLI can proceed with the invitations	TL and VP

Item # 10. Next Meeting and Site Visit

All WIC members agree on the date of the next WIC meeting, which will be held on **February 23rd, 2022**. VP proposes to present the results of the 2021 Environmental and social Monitoring Program

DI proposes to organize a visit of the Whabouchi mine for EC members, ideally in Spring/Summer of 2022.

End of the meeting: 16:30 PM

SCHEDULE A

POWERPOINT PRESENTATION



Environment Committee Meeting

New Nemaska Lithium project

November 18, 2021



THE
PALLINGHURST
GROUP

Responsibly Extracted Resources Since 2006





 *New Nemaska*
SAFETYshare



Meeting Agenda



1. Opening and presentations
2. Environment Committee (EC) – objectives and governance
3. Update on the new Nemaska Lithium project
4. Highlights of the 2021 environment monitoring program
5. Reddish water in BC-10 basin
6. Return on pending matters from previous EC meetings
7. Permitting – next steps
8. Varia
9. Summary of Actions
10. Next meeting and site visit



1. Opening and Presentations



EC members & alternates

Cree members

Walter Jolly, Council Member of the Cree Nation of Nemaska

Anderson Jolly (alternate), Council Member of the Cree Nation of Nemaska

Kelly Leblanc, Environmental and Social Assessment Coord., Cree Nation Government

Nemaska Lithium members

Denis Isabel, Vice President - Sustainable Development

Vincent Perron, Senior Director - Environment and Stakeholder Relations



2. EC - Objectives and Governance

Provide for the cooperation of the Parties in the development and implementation of NLI's Environmental Management System and related environmental monitoring of the Whabouchi Project



EC - Objectives:



- Learn and benefit from the Parties' respective experience and knowledge of environmental matters related to and resulting from the Whabouchi Project;
- Provide opportunities for capacity-building of the Crees in environmental matters related to mining in the context of the Whabouchi Project;
- Develop an open and transparent dialogue, communication and transfer of information between the Parties on environmental matters related to and resulting from the Whabouchi Project;
- Allow NLI to develop and operate the Whabouchi Project in accordance with environmental management practices generally recognized and implemented by the mining industry in Canada; and
- Provide mechanisms for NLI to address, with the cooperation of the Cree Parties, environmental issues related to the Whabouchi Project, including those affecting Cree land users, and more specifically Nemaska.



EC - Governance (summary)

Membership	1 Nemaska Band, 1 Cree Nation Government and 2 Nemaska lithium
Meetings	Each quarter plus special meetings
Quorum	2 including at least 1 NB or 1 CNG and 1 NL - To be discussed
Adjournment	1 hour before meeting Rescheduled 14 days later or more
Consensus	Parties are held to consensus EC decisions (unanimity or majority decisions) Majority decisions are not binding to opposed parties
Committees	Environment committee is statutory
Expenses	There is a capacity building fund of \$25,000 available for the EC members
Confidentiality	EC discussions and meeting notes are confidential
Code of ethics	EC member must avoid personal conflict of interest. Code of ethic is distributed and must be signed.



3. Update on the New Nemaska Lithium Project

- Ownership
- Precesses
- Schedule



Foundations for success

Old Nemaska project suspended

- The Old Nemaska project incurred costs overruns in 2018 that led to the suspension of construction activities.
- Old Nemaska entered a CCAA (i.e. Chapter 11, court-supervised administration) process to avoid a lenders cash sweep as it refinanced the project.
- Old Nemaska launched a Sales and Investment Solicitation Process (SISP) to salvage the project.

New Nemaska was formed following the Reverse Vesting Order issued by the Superior Court of Quebec

Investissement Québec, The Pallinghurst Group and Livent successfully acquired the project during the SISP.

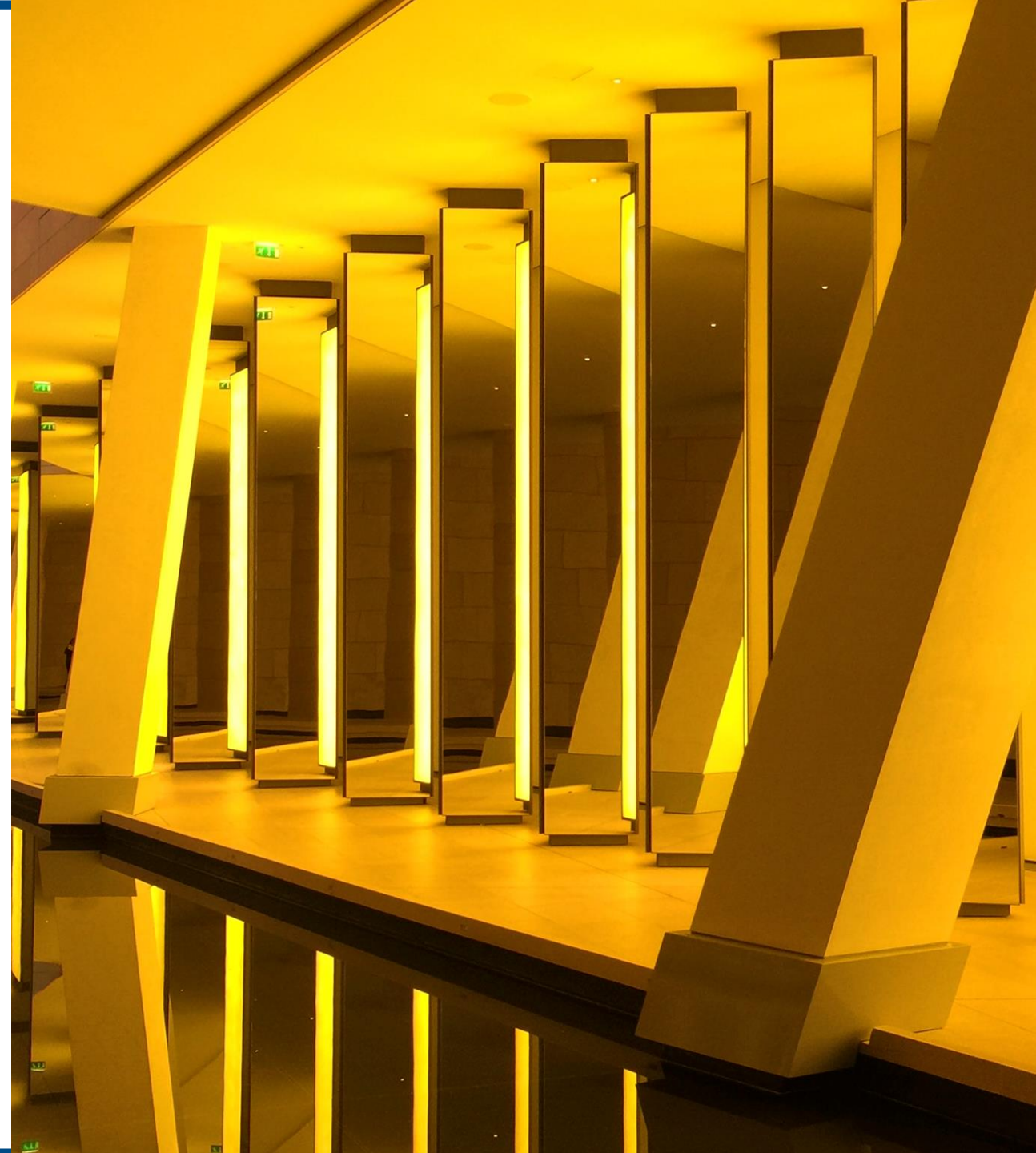
- New Nemaska was constituted December 2020, and since then, a renewed management team has been mandated to pursue the development of the New Nemaska project
- New Nemaska is a privately held corporation with a solid balance sheet.

Suppliers ensnared in the ongoing CCAA

- We recognize that many suppliers were impacted and suffered financial losses.
- We apologize for this, but New Nemaska is moving forward and is completely dissociated and insulated from the CCAA process that is still ongoing
- Historical losses, unpaid invoices or other liabilities contracted by Old Nemaska legally cannot be assumed by New Nemaska going forward.

Critical collaborations

- For New Nemaska to ensure the success of its project, we are reliant of the collaboration of Nemaska Community
- It is critical for us to secure your collaboration and we wish to understand what is required to move forward again with you and rebuild trust



... backed by large balance sheets and knowledgeable investors...



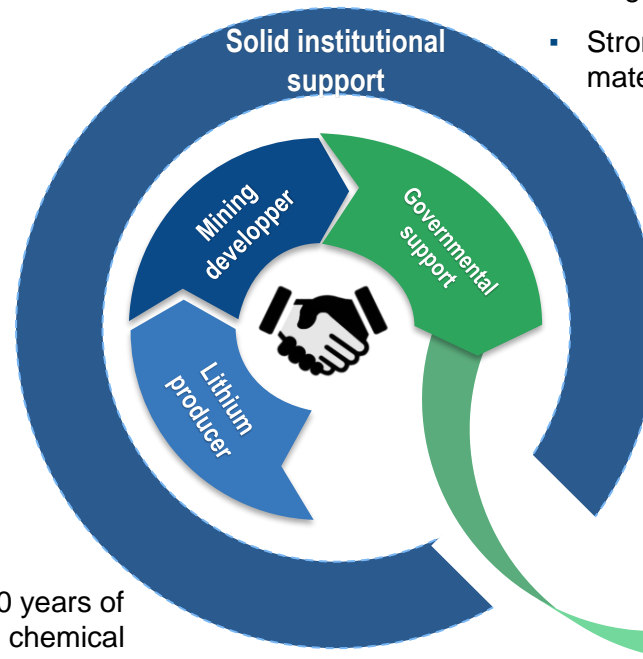
- The investment section of the Government of Quebec, which places a strong emphasis on the development of a local battery materials center
- Will provide up to C\$300 million in financial support for the development of the Nemaska project
- Provides strong institutional and government support to Nemaska and the growing Quebec battery materials industry
- A strong network through Quebec government agencies - important for the development and operation of the project



- Listed on the New York Stock Exchange with a market capitalization of over US\$2.5 billion and revenue of US\$390 million in 2019
- One of the top five lithium producers in the world - with over 60 years of experience, Livent brings in-depth lithium industry knowledge, chemical operations and know-how to facilitate facility acceleration and optimization
- Global based operations, selling a range of lithium products globally



- One of the world's largest mining and processing investment firms, investing US\$2 billion in equity to date
- Strong ESG principles in the supply of responsibly sourced battery materials are the foundation of its operations
- Unparalleled expertise in mining development, operations and finance that has successfully built businesses around the world



We are funded by strong shareholders



... led by a new top tier Project Management team



Spiro Pippos
Chief Executive Officer

- Mr. Pippos has been in the industry for over a decade leading turnaround projects worldwide. He holds an MBA from London Business School and was a senior member of a major financial and investment firm responsible for identifying and executing financial advisory, M&A, capital raising and financial restructuring mandates.



Denis Isabel
Vice President Sustainable Development

- Mr. Isabel has over 37 years of experience in applied environmental engineering, particularly in the mining industry. He has held several management positions in major companies such as Iamgold and SNC Lavalin where he also acquired a solid experience in health and safety and in community development.



Robert Beaulieu
Chief Operations Officer

- Mr. Beaulieu has more than 25 years of experience in engineering and commissioning of complex metallurgical and mining projects, particularly with new technologies. He has contributed to projects in the fields of aluminum, magnesium, diamond, zinc, gold and nickel in Quebec, Africa and Oceania.



Stephan Gartner
Vice President Finance

- Mr. Gartner has over 25 years of experience in finance and accounting in private and public companies in various sectors such as aerospace, aviation, and manufacturing



Glen Schlyter
Vice President Projects

- Mr. Schlyter has over 25 years of engineering and project management experience including over 15 years of experience in the mining industry. He has worked as the Engineering Manager for Newmont's Merian Gold Project in Suriname and the Essakane Gold Project in Burkina Faso.



Yuane Desfossés
Human Resources Director

- Ms. Desfossés has nearly 20 years of experience in the heavy industry and construction sectors. She has worked in all aspects of human resources management and labour relations. At Nemaska, she implemented compensation programs, the HR information system and was actively involved in organizational development.



Sean Thijsse
Chief Financial Officer

- Mr. Thijsse has worked in corporate finance for more than a decade. He has experience with M&A transactions, capital markets and capital raisings activities – including managing the successful IPO of Jupiter Mines Limited on the ASX in 2018 – one of the largest mining IPOs in the past decade. Mr. Thijsse is a CFA charterholder



Caroline Boudrias-Chapleau
Technical Director

- Ms. Boudrias-Chapleau has more than 20 years of experience in the industry and has acquired a solid background in mineralurgical processes. In particular, she led the feasibility assessment of a lithium project in Europe to implement a lithium hydroxide monohydrate ("LHM") processing plant using membrane electrolysis.



Nemaska will be a low risk, integrated and sustainable company in the world

1.2Mt LCE

Whabouchi contains 36.6Mt of Li₂O at a content of 1.30%

33 ans

Whabouchi will produce for more than 33 years

32,300 tons per year

Bécancour will produce 32,300 tonnes of lithium hydroxide per year, a product essential for transformation into sustainable energy.

3.5 t_{CO₂eq}/t_{product}

A good rating for sustainability, producing a third of the carbon emissions of our average competitor and a sixth of those of some of our competitors.

Low volume of waste

The vast majority of waste is intended for recovery. Three years of research have already been invested to ensure that we are able to recover the majority of our waste.

Less water

Lithium produced from spodumene uses much less water than brine operations.

Bécancour

The spodumene will be processed in a proven low-risk process and delivered to global markets via the Port of Bécancour and trains in North America.

Whabouchi

One of the largest hard rock lithium deposits in the world. The ore body is one of the most favorable deposits, which allows relatively easy exploitation.

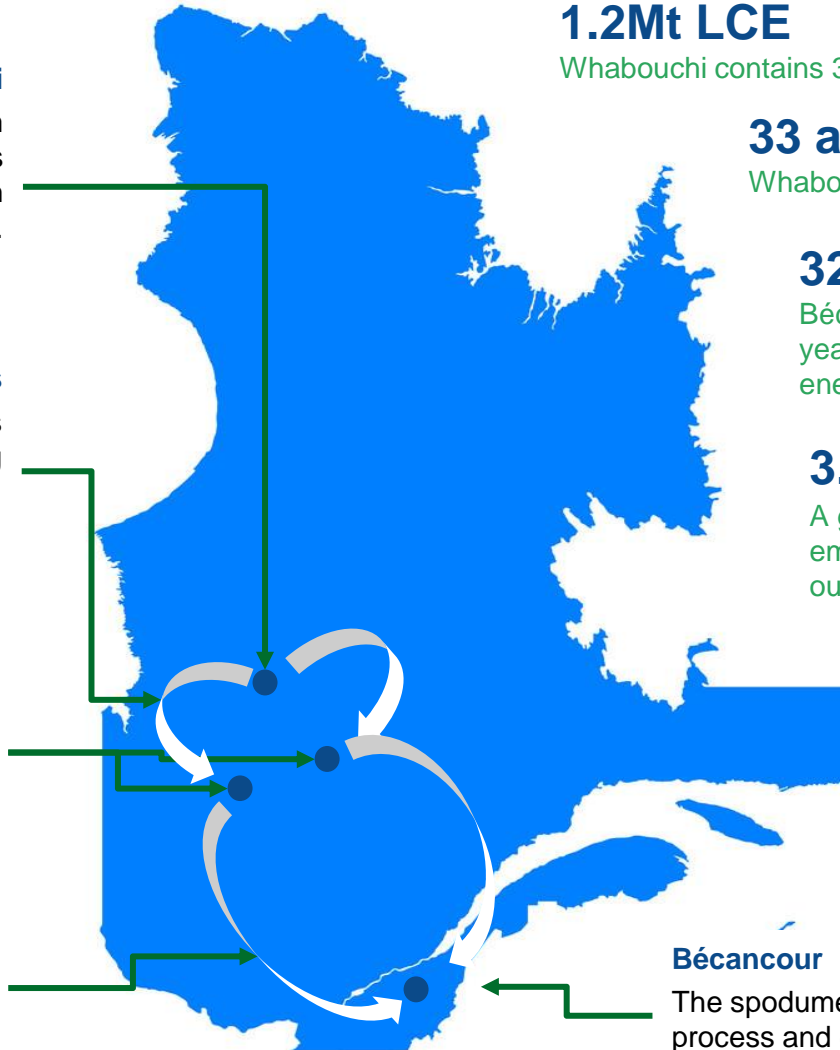
Trucks

All the concentrated spodumene is transported by truck to the train loading area in Chibougamau or Matagami.

Chibougamau or Matagami

CN Rail

The spodumene will travel ~ 1,100 km to Bécancour where it will be stored and will slowly feed the Bécancour conversion plant.



The Whabouchi mine – A world class deposit on the path to production

- The Cree community of Nemaska is approximately 30 km west of the mine site
- Impact and Benefit Agreement (“IBA”) in place; the project is strongly supported by First Nations community



Infrastructures existantes et projetées

- Route du Nord
- Chemin forestier
- Ancienne emprise
- Conduite de rejet*
- Infrastructures projetées**

Environnement

- Rivière
- Lac

September 2019

Ligne de transport d'énergie (735 kV)

Conduite de rejet de l'effluent final

Route du Nord

Halde à stériles et résidus miniers (halde de co-déposition)

Aire de usine portable de béton temporaire

Éco-centre et entreposage des matières dangereuses résiduelles

Plateforme de l'usine de traitement du minéral et des concasseurs

Halde à stériles et résidus miniers

Halde de stockage du minéral à basse teneur

Halde à mort-terrain

Chemin minier

Fosse

Bassin d'eau de mine

Plateformes de préparation des émulsions

Halde à mort-terrain

Bassin d'eau de mine

Lac du Spoolumène

Ruisseau 1

Ruisseau 2

Lac des Montagnes

Lac 3

Lac 27

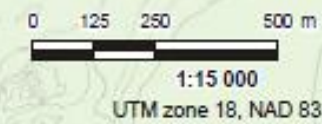
Lac 28

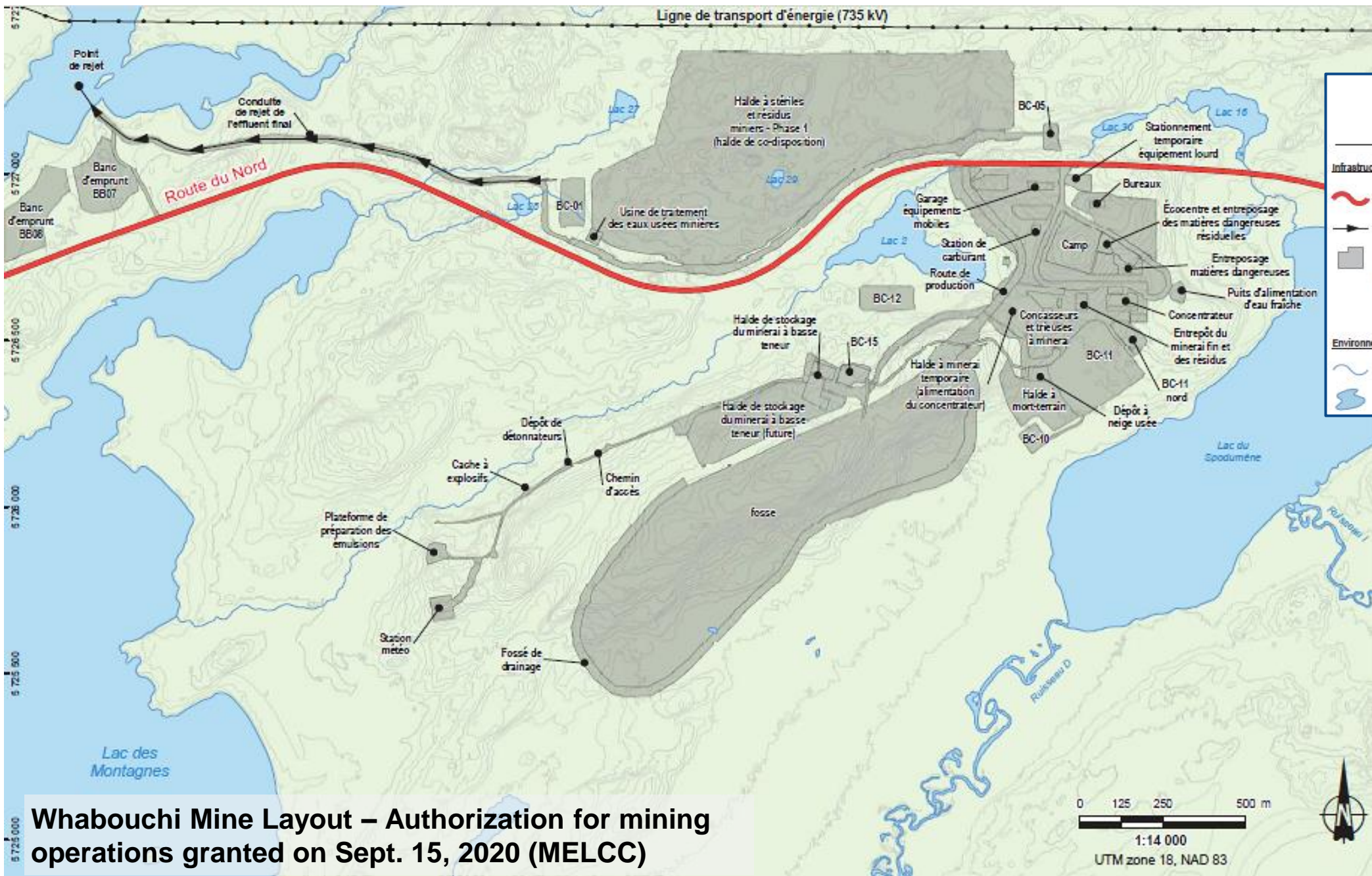
Lac 2

Lac 30





Lac 16

Project optimization over time based on technical, social and environmental considerations





Infrastructures existantes et projetées

-  Route du Nord
-  Conduite de l'effluent final *
-  Infrastructures projetées **
-  BC : Bassin de collecte

Environnement

-  Rivière
-  Lac

September 2020

Whabouchi Mine Layout – Authorization for mining operations granted on Sept. 15, 2020 (MELCC)



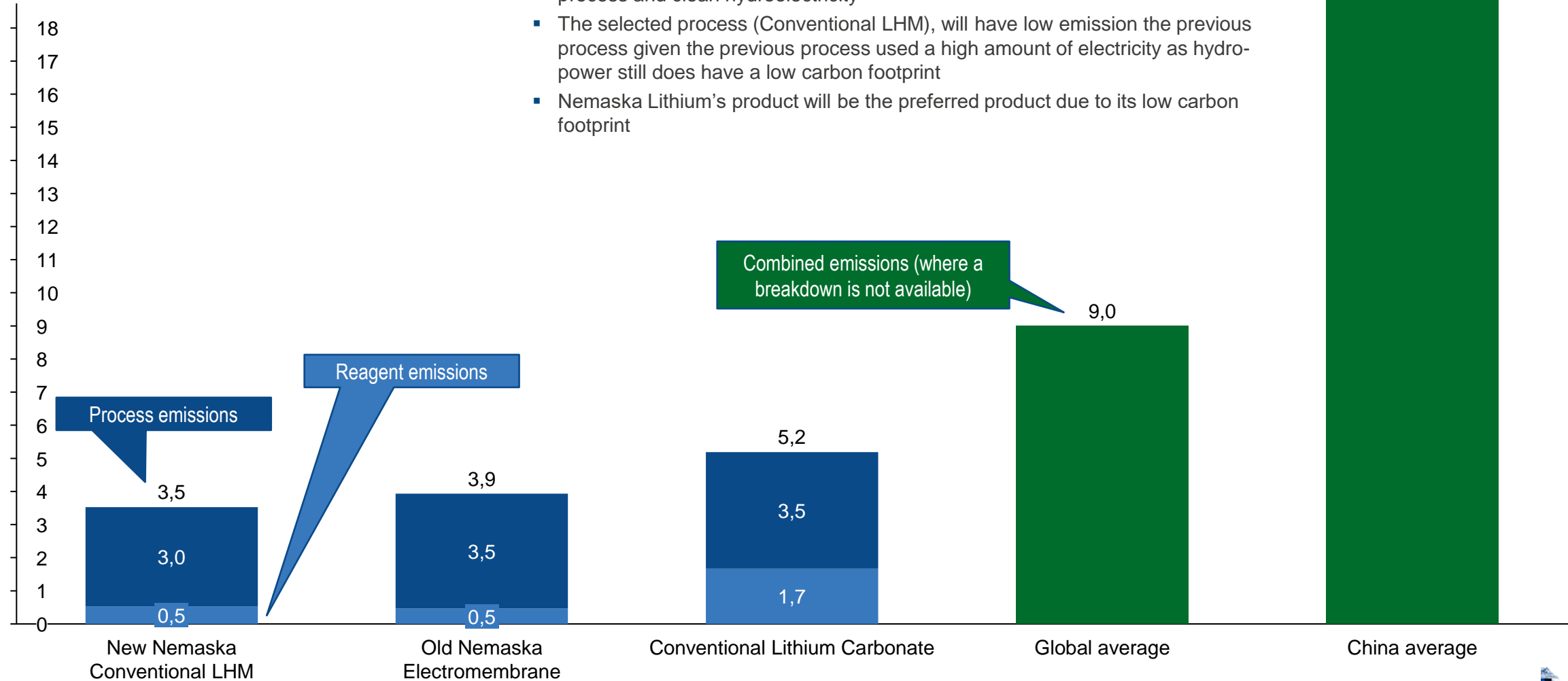
The conversion plant - Located in the first class Bécancour industrial park

- The conversion plant will be located in the Bécancour industrial park.
- The park is one of the largest in Canada and it offers world class facilities, a reliable power supply, excellent access to all utilities and a deep water port.



We will be a cleaner more sustainable project

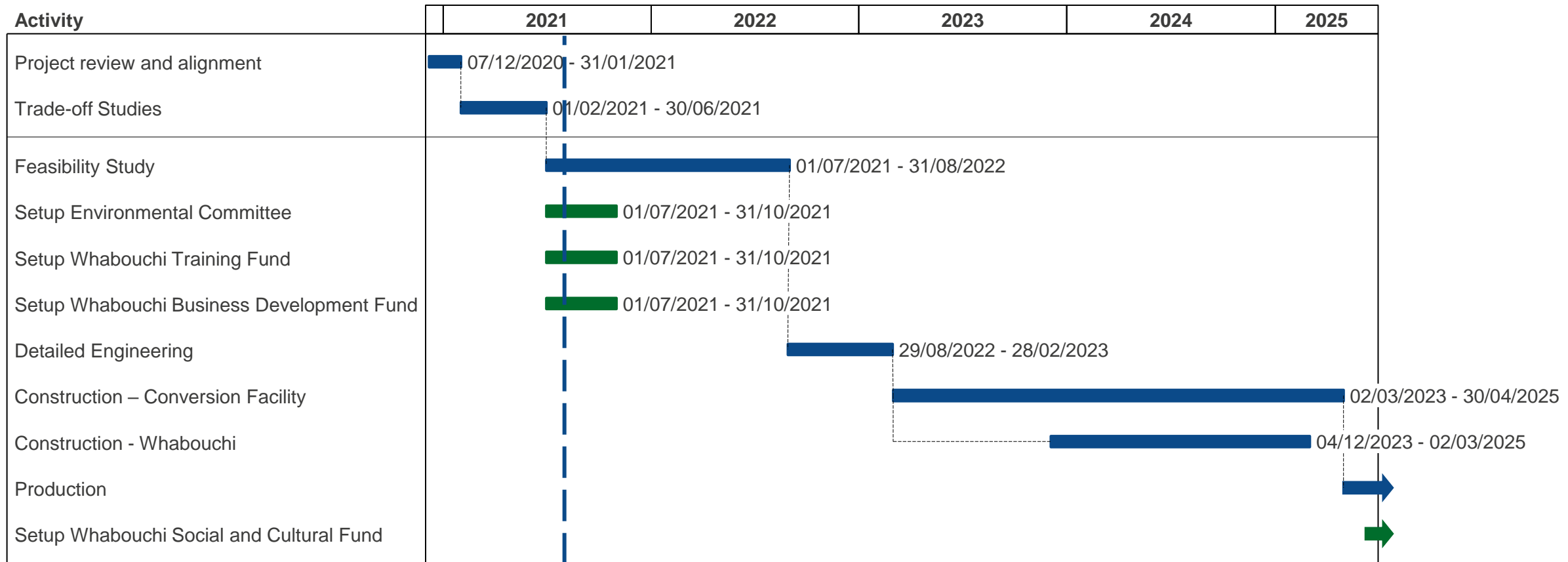
CO₂ equivalent production intensity tCO_{2eq}/t product



- Nemaska will sell a product that on a per tonne basis, will emit almost a third of its average competitor and almost 6x less than Chinese producers thanks to its process and clean hydroelectricity
- The selected process (Conventional LHM), will have low emission the previous process given the previous process used a high amount of electricity as hydro-power still does have a low carbon footprint
- Nemaska Lithium's product will be the preferred product due to its low carbon footprint



It is worth the wait for a higher return lower risk project



▲
01/08/2021



4. Highlights of the 2021 Environment Monitoring Program

In the context of care & maintenance

CONFIDENTIAL • November 2021



Monitoring activities performed in 2021



Monitoring Activity (2021)	Brief Description	Date
NMX P3 - Surface water quality (Nemaska Ressources)	<ul style="list-style-type: none"> Water testing in several sampling stations 	Sept. 8 - 18
NMX P7 - Hydrology (Nemaska Ressources)	<ul style="list-style-type: none"> Water level measurements in several lakes and creeks, including spawning sites Flow rates in creeks 	June 14 - 26 / Sept. 8 - 18
NMX P8 - Groundwater (Nemaska Ressources)	<ul style="list-style-type: none"> Groundwater water testing in several observation wells around Whabouchi Assessment of water level & quality 	June 14 - 26 / Sept. 8 - 18
NMX P9 - Potable water (Nemaska Lithium)	<ul style="list-style-type: none"> Potable water testing in Whabouchi 	Monthly basis
NMX B2 - Heavy Metals in fish flesh and liver (Nemaska Ressources)	<ul style="list-style-type: none"> 3 sites: Spodumene & Mountain Lakes + Nemiscau River Focus on 3 fish species 	Sept. 8 - 18
NMX B7 - Wetland (Nemaska Ressources)	<ul style="list-style-type: none"> Monitoring of the hydrological and ecological functions of the wetland located to the South of Spodumene Lake 	June 14 - 26 / Aug. 17 - 20 / Sept. 8 - 18
NMX - B8 - Bats (FaunENord & MFFP)	<ul style="list-style-type: none"> Maternity located to the North of Spodumene Lake (old camp) Visual count and acoustic monitoring 	June 21 -23 July 30 - 31 Aug. 1
NMX B9 - Wildlife	<ul style="list-style-type: none"> Observation of wildlife species of interest within and around the Whabouchi mine 	Ongoing
NMX H6 - Cree Involvement	<ul style="list-style-type: none"> Favoring Cree involvement in NLI monitoring activities 	Ongoing



Highlights of 2021 Environmental Monitoring Program

- Heavy metals in fish flesh and liver - Number of fish caught by targeted species

Catch Site	Walleye	Northern Pike	Lake Whitefish
Spodumene Lake	69	20	23
Mountain Lake	58	15	37
Nemiscau River	72	9	19



Highlights of 2021 Environmental Monitoring Program

- **Wildlife observation (Whabouchi) as of November 15, 2021**

Species	Number of Observations
Fox	39
Common Nighthawk	2
Bear	1
Bat	Several Obs.
Wolf	1

- **Cree involvement in NLI environmental monitoring program**

- ✓ Participation of Mr. **Jacob Weistchee** and Mr. **Dominic Swallow** in several monitoring activities, including:

- Surface water quality
- Hydrology
- Groundwater quality
- Heavy Metals in fish flesh

* Environmental Monitoring Report will be available in Q1 of 2022



5. Reddish Water in BC-10 Basin



Reddish water in BC-10 basin



Analysis Results (summary)

- **Chemical analysis**

Parameters	Results	Comments
<u>Physicochemical</u> (e.g. pH, Suspended solids, etc.)	Ok	Results below regulatory limits. Highlights: pH : 7,32; Suspended solids : 3,8 mg/l
<u>Nutrients and ions</u> (e.g. Fluorides, Chlorides, Sulfides, etc.)	Ok	Results below regulatory limits.
<u>Metals and Metalloids</u> (e.g. Iron, Lithium, Magnésium, Arsenic, etc.)	Ok	Results below regulatory limits. Highlights : Iron: 1,5 mg/l, Lithium: 0,015 mg/l
<u>Organic Compounds</u> (Phenols and Petroleum Hydrocarbons)	Ok	Results below regulatory limits
<u>Radioactivity</u> (Radium 226-228)	Ok	Results below regulatory limit for drinking water

- 45+ parameters analyzed
- Results submitted to Environment and Climate Change Canada on Sept. 22, 2021
- Hypothesis for the reddish colour: Iron oxidation



Analysis Results (summary)

- **Bioassays**

Parameters	Results	Comments
Standard Chronical Toxicity Test - Inhibition of Algea Growth	Chronic Toxic Unit < 1	Applicable limit: 1 Chronic Toxic Unit at the limit of the allocated mixing zone (effluent)
Standard Chronical Toxicity Test - Cladocera (zooplankton)	Chronic Toxic Unit < 1	Applicable limit: 1 Chronic Toxic Unit at the limit of the allocated mixing zone (effluent)
Standard Chronical Toxicity Test - Fathead Minnow larvae	Chronic Toxic Unit < 1	Applicable limit: 1 Chronic Toxic Unit at the limit of the allocated mixing zone (effluent)
Standard Acute Toxicity Test - Daphnia (microcrustacean)	Acute Toxicity Unit < 1	Applicable limit: 1 Acute Toxic Unit
Standard Acute Toxicity Test - Rainbow Trout	Acute Toxicity Unit < 1	Applicable limit: 1 Acute Toxic Unit

- Results submitted to Environment and Climate Change Canada on Sept. 22, 2021



6. Return on the Pending Matters from Previous Meetings



Pending matters from previous meetings

- **2019 EC meetings**

Pending matters	EC meeting
1. Trimestral newsletter to be distributed in the CNN (door to door) + electronic version	March 13, 2019 (repeated in other meetings)
2. Biannual information session (spring and fall) on project development; training, job and business opportunities; and environmental and social monitoring	March 13, 2019 (repeated in other meetings)
3. Waste co-management (tranch lanfill vs engineered landfill)	March 13, 2019 Sept. 3, 2019 Nov. 21, 2019



7. Permitting - Next Steps



Permitting activities to come

- Engineering review under process - will likely modify site layout (e.g. relocation of camp and sewage & potable water systems) and ore processing.

Such modifications will trigger the following permitting activities:

- ✓ Review application filed with the COMEX in 2019 to modify the general CA for the Whabouchi mine: **Optimization of mining operations** (pending analysis by the COMEX due to care & maintenance situation)
 - ✓ File application to modify the **CA for the operation of the Whabouchi mine** issued by the MELCC on Sept. 15, 2020.
 - ✓ Review application filed with the COMEX in 2018 to modify the general CA for the Whabouchi mine: **Compensation plan for the lost of wetland** (pending analysis by the COMEX due to care & maintenance situation)
- Important file to reactivate in 2022: **Compensation plan for the modification of fish habitat.**



Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑕᑦᑎᑦᑎᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦ

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques

Québec



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Forêts, Faune
et Parcs

Québec



8. Varia



9. Summary of Actions



10. Next Meeting and Site Visit



Thank you !



Annexe 3
Rapport annuel du PSES 2021
